

EXPLOITATION PETROLIERE EN MAURITANIE



PHOTO 1: Lanche au Banc D'Arguin (Iñigo Azcona)



Juillet 2005

INDEX

1	INFORMATION GENERALE SUR LE PARC NATIONAL BANC D'ARGUIN	4
1.1	STATUS LEGAL DU PARC.....	4
1.2	IMPORTANCE DU PARC.....	5
2	LA POPULATION LOCALE	10
2.1.	LES IMRAGUEN	12
2.2.	L'EAU	15
2.3.	LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE.....	16
3	LA PÊCHE EN MAURITANIE.....	17
4	AUTRES ACTEURS LIES AU PARC.....	; ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
5	AUTRES AIRES PROTEGEES DE MAURITANIE.....	23
6	PETROLE EN MAURITANIE ET SES IMPACTS.....	; ERROR! MARCADOR NO DEFINIDO.
6.1.	LE GISEMENT CHINGUETTI	30
6.2.	LES IMPACTS DES ACTIVITES OFFSHORE.....	37
7	DROITS DE L'HOMME ET MILITARISATION	52
8	DETTE ET PETROLE EN MAURITANIE.....	55
9	PROPOSITION DE MORATOIRE SUR LES ACTIVITES PETROLIERES EN MAURITANIE	57
9.1.	MORATOIRE ET DETTE.....	58
9.2.	MORATOIRE ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE	60
9.3.	UN APPEL ECO-LOGIQUE POUR LE PARC NATIONAL BANC D'ARGUIN	62
10	BIBLIOGRAPHIE.....	64
11	INDEX DES IMAGES.....	67
12	ANNEXES.....	68



GRAPHIQUE 1: Mauritanie

1 INFORMATION GENERALE SUR LE PARC NATIONAL BANC D'ARGUIN

1.1 STATUS LEGAL DU PARC

Le Parc national Banc D'Arguin (PNBA) se situe sur le 20^{ème} parallèle et longe environ 180 kilomètres de la Côte mauritanienne. La superficie du Parc atteint les 1.200.000 Ha. Une moitié est maritime tandis que l'autre est côtière.

El PNBA fut créé par le gouvernement de Mauritanie le 24 juin 1976 (Décret Numéro 76-147). Les principaux objectifs de la création du Parc étaient « *la propagation, la protection, la conservation et la gestion de la flore et de la faune, terrestres et marines, ainsi que la protection de sites géologiques possédant une valeur scientifique et surtout esthétique, présentant un intérêt pour la récréation publique* »¹. Depuis sa création, le parc a largement servi à la recherche scientifique ainsi qu'à l'étude d'espèces de flore et de faune marines et côtières, une attention toute particulière étant prêtée aux colonies d'oiseaux migrateurs paléarctiques.

En 1977, il fut officiellement reconnu en tant qu'institution publique considérée comme personne morale financièrement autonome. Le PNBA passa de la tutelle de la Direction chargée de la protection de la nature à celle du Ministère du développement rural. En 1979, après plusieurs modifications légales, l'administration du PNBA en vint à dépendre directement de la Présidence de la République, ce qui en fit un cas bien particulier.

Grâce à son importance particulière en tant que site de nidification de plus de 2 millions et demi d'individus, le PNBA fut classé, en 1983, comme Zone humide d'importance internationale (Site RAMSAR). En 1989, il fut classé Patrimoine

¹ Abdel Cheikh et Abdelkader Saleck. "Création et évolution du PNBA, peuplement et identité Imraguen". Projet CONSDEV. Numéro ICA 1-2001-10043. Nouakchott, juin 2002.

mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Actuellement, la gestion du Parc est aux mains d'un Conseil d'administration composé de quatre commissions de travail. En l'an 2000, la Loi relative au Parc national Banc D'Arguin fut décrétée.



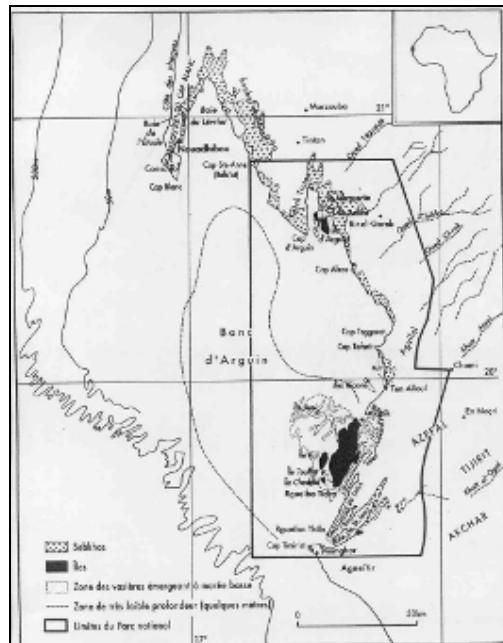
GRAFIQUE 2 - Carte du PNBA

1.2 IMPORTANCE DU PARC

LA BIODIVERSITE DU PNBA

Le climat prédominant dans le Parc est celui du désert côtier froid, caractérisé par une extrême aridité. La pluviosité ne dépasse pas 10mm par an. Son altitude va de 0 à 15 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le Parc représente un exemple unique de transition entre le Sahara et l'océan Atlantique. La zone marine du Parc (30% du littoral mauritanien correspond appartient au PNBA) consiste en un vaste ensemble d'îles principalement recouvertes de sable d'origine saharienne et d'amples zones inondées par la marée, surtout celles situées près de l'île Tidra. Près d'une quinzaine d'îles atteignent plus

d'un kilomètre de long. L'île Tidra est large de 8 Km et longue de 35. Les eaux sont peu profondes entre le Cap Blanc et le Cap Timris, leur profondeur moyenne n'étant que de 5 mètres jusqu'à une distance de 6 Km de la côte. Cette zone compte encore 3100 hectares de mangroves, reliques d'anciennes périodes géologiques où le Parc était un grand estuaire qui offrait une sortie vers la mer à plusieurs rivières provenant du Sahara.



GRAPHIQUE 3: carte écologique du PNBA

La diversité marine du PNBA est due, principalement, aux courants marins qui poussent les eaux froides vers la surface, y attirant de grandes quantités d'éléments nutritifs (plancton et phytoplancton). Ce phénomène est connu sous le nom d'*upwelling*. Les côtes de Mauritanie sont influencées par le courant froid des Canaries (de septembre à avril) et le courant chaud de Guinée (de juillet à novembre).

La Mauritanie est riche en biodiversité marine et côtière, ainsi qu'en écosystèmes marins comme les mangroves, les estuaires et les refuges de végétation marine. Ceci explique l'énorme

présence d'espèces marines et d'oiseaux de littoral dans le PNBA.

Cela explique également pourquoi les activités liées à la pêche sont aussi importantes dans le Parc, le long des côtes de la Mauritanie et dans les pays voisins comme le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée et le Cap-Vert.

Dans ces pays, plus de 700 espèces de poissons ont été enregistrées, ainsi que 23 espèces de cétacés, plusieurs espèces de tortues marines (dont ces pays abritent la zone de reproduction) et une population considérable de phoques. La zone est visitée en permanence par des carnivores comme le chacal. Ces écosystèmes sont aussi très importants pour l'énorme variété d'oiseaux marins, migrants et sédentaires.

En termes de biodiversité, le PNBA est de la plus haute importance car il abrite la plus grande concentration de colonies reproductives d'oiseaux marins d'Afrique occidentale, ainsi que la population d'oiseaux hivernants de zones humides la plus large au monde. 43 genres et 273 espèces d'oiseaux y ont été identifiés. Un regroupement temporaire de plus de 2 millions et demi d'oiseaux se concentre dans le PNBA. Cette présence d'oiseaux est un indicateur de l'énorme biodiversité de la faune ichtycole. Quant à la faune ichthyologique, au moins 15 familles de poissons ont été enregistrées. Malheureusement, il n'existe pas d'étude profonde et récente de la faune pêchée en Mauritanie.

Grâce au travail de conservation et de gestion du gouvernement de Mauritanie, ainsi qu'au rôle joué dans la gestion par les pêcheurs traditionnels qui interagissent continuellement avec l'écosystème marin, on peut dire que le PNBA est une des zones humides marines les mieux conservées au monde.

Cependant, même si les populations et la diversité des poissons sont toujours élevées, les pêcheurs rapportent que la pêche est en train de diminuer. Cette diminution de la pêche se produit

principalement au cours de deux périodes successives. L'une eut lieu il y a une quinzaine d'années, sa possible cause pouvant être la présence aux alentours des côtes du Parc d'embarcations à grand tirant d'eau. L'autre période de réduction de la pêche fut enregistrée il y a 4 ou 5 ans, lorsque débutèrent les activités d'exploration visant le développement des activités pétrolières au large des côtes de Mauritanie.

Dans le PNBA, plusieurs espèces de mammifères terrestres peuvent être observées, comme le lièvre du Cap, au moins 10 espèces de rongeurs, des chacals, des renards, des fennecs, des mouffettes, des hyènes et deux espèces de chats sauvages. Les gazelles, appartenant à l'ordre des artiodactyles, peuvent être observées en petit nombre, tandis que les guépards ont pratiquement disparu. Les derniers individus furent enregistrés durant les années 50, lorsqu'il y avait encore de faibles précipitations.

Parmi les mammifères marins, nous pouvons signaler le phoque moine et plusieurs espèces de dauphins. Le Grand dauphin (« Flipper ») et le dauphin de Guinée se trouvent en eaux superficielles tandis qu'au moins 5 espèces peuvent être observées en eaux profondes. Une espèce d'orque est également présente et en eaux profondes, il existe au moins 5 espèces du genre *Balaenoptera* sp. et autres baleines, ainsi que deux espèces de cachalots.

Quant aux reptiles, le PNBA en compte plusieurs: 16 espèces identifiées d'iguanes et de lézards, 7 espèces de serpents et 5 espèces de tortues.

En ce qui concerne la végétation, il faut mentionner l'importance de la présence de mangroves dans le Parc. En effet, les dernières zones de forêt de mangrove de Mauritanie se trouvent dans el PNBA. De nombreuses espèces végétales du PNBA sont adaptées à la sécheresse. On y dénombre au moins 46 familles de plantes et un grand nombre d'espèces d'algues, de champignons et de lichens.

Les premiers vestiges de la présence de l'être humain en Mauritanie remontent à près de 100.000 ans. Plusieurs populations humaines se sont établies dans le pays et dans l'actuel PNBA. Ceci s'explique par le fait que le pays et le Sahara ne furent pas toujours désertiques, mais subirent une alternance de périodes de pluies et de sécheresse.

De nombreuses espèces de faune benthonique ont aussi été enregistrées dans le PNBA, avec un total de 130 espèces comprenant surtout des bivalves.



PHOTO 2: oiseaux sur l'île Tidra (Iñigo Azcona)



PHOTO 3: flamands dans le PNBA (Iñigo Azcona)

2 LA POPULATION LOCALE

En plus de l'énorme diversité biologique marine du parc, des peuplements humains s'y sont établis il y a près de 100.000 ans. De nombreux vestiges de pierres taillées ainsi que des restes de décharges de coquillages y ont été découverts. Certains sont datés d'entre 20.000 et 12.000 ans. A l'intérieur du PNBA, des vestiges de la civilisation Almoravide peuvent être observés.

Actuellement, près de 1300 pêcheurs traditionnels vivent à l'intérieur du PNBA, où coexistent deux types d'occupation territoriale. D'une part, la zone maritime occupée par les pêcheurs traditionnels Imraguen et d'autre part, l'intérieur des terres où vit un groupe plus ou moins représentatif de nomades. Un petit nombre d'entre eux se dédie à l'élevage de chèvres, de moutons et de chameaux. Des 2296 habitants enregistrés dans le PNBA en 2000, 560 sont nomades tandis que les autres sont sédentaires.

La population traditionnelle de l'intérieur du PNBA appartient au monde culturel *maure*, qui est issu du métissage de noirs africains, de berbères et d'arabes.

La population côtière de Mauritanie résulte du métissage de plusieurs peuples de pêcheurs différant par la langue, le système de parenté, la structure hiérarchique et l'ordre politique et donnant lieu à la culture maure. La structure sociale traditionnelle des *Maure* est la tribu. Le système traditionnel distingue clairement les guerriers des marabouts (détenteurs du savoir écrit dans les livres). Antérieurement, la constitution des tribus se faisait dans le cadre de l'appropriation du sol, selon les zones de culture, les puits d'eau, les aires de pâturage ou les zones de pêche, comme dans le PNBA. La démographie au sein du PNBA changea radicalement avec la disparition du système social tribal.

La colonisation française (1902 – 1960) marqua l'apparition d'un processus de territorialité différent. Elle introduisit de nouvelles notions comme celles de « domaine public », « d'expropriation

pour utilité publique » ou « d'espace protégé ». Néanmoins, malgré ces changements, les formes habituelles d'appropriation des terres de caractère tribal furent maintenues dans la pratique. De fait, la première législation indépendante de Mauritanie, datant d'août 1960, reconnaît explicitement les droits coutumiers et collectifs (lire tribaux), en même temps que les droits individuels, alors même que persistait l'influence française selon laquelle ces territoires pourraient être expropriés si d'intérêt public. Dans le même ordre, l'Etat est reconnu propriétaire d'un espace constitué de « terres inoccupées et sans propriétaire » (sans constructions, ni puits d'eau, ni culture, où n'a eu lieu aucune activité économique ou n'étant plus occupées depuis plus de 10 ans).

Ces lois de protection des droits collectifs furent réformées petit à petit, jusqu'à ce que soit dicté, en 1983, un arrêté marquant l'abolition du système traditionnel d'appartenance de la terre et orienté vers l'individualisation de la propriété terrienne. Il s'agit là d'un changement très important, en particulier pour les lieux abritant des puits d'eau. Cette loi établit que tous les puits se trouvant hors des terres de propriété privée passeront au domaine public et que toutes les terres expropriées deviendront la propriété de l'Etat. Cependant, même dans ce cadre d'expansion de l'individualisation, certaines normes sont établies afin de permettre la propriété collective du sol à caractère tribal ainsi que sa distribution équitable entre les membres de la tribu. Les terres situées à l'intérieur du PNBA s'inscrivent dans ce cadre.

De toute façon, il faut signaler que selon la Loi du Parc, dictée en 2000 et englobant tout ce qui est lié à cette aire protégée, le PNBA est considéré comme « patrimoine national » et que théoriquement, aucune portion de terre ne peut être cédée. Pour ce motif, le Conseil d'Administration du Parc doit veiller à ce qu'il y ait concordance entre la conservation et le respect des droits collectifs des peuples qui y vivent depuis des centaines d'années.



PHOTO 4: filles et jeunes femmes de Nouamghar (Iñigo Azcona)

2.1. LES IMRAGUEN

Étymologiquement, le terme Imraguen désigne probablement les pêcheurs plus ou moins sédentaires qui habitaient la zone incluse actuellement dans le Parc. Antérieurement, il s'agissait de groupes dépendants liés soit aux tribus guerrières, soit aux marabouts, et descendant généralement d'esclaves. L'appartenance tribale métisse (arabe, berbère et noire), ainsi que l'occupation de l'espace territorial et les techniques de pêche, caractérisent l'identité Imraguen.

De nombreux Imraguen s'établirent dans l'aire protégée vers la moitié du siècle passé et en particulier en 1941 et 1943, suite à la grave crise climatique et à la sécheresse qui s'ensuivit. Cette sécheresse s'aggrava encore durant les années'70. D'autres habitants arrivèrent suite à des conflits intertribaux aggravés par la guerre pour le territoire Sahraoui (1975-1979) et la lutte du Front POLISARIO pour l'indépendance.

Le déclin des activités de pâturage et les famines poussèrent de nombreuses familles nomades vers la côte. Cette situation généra de graves conflits entre les habitants de ces lieux de pêche et les nouveaux arrivants.

Les Imraguen sont internationalement connus pour leur relation symbiotique avec les dauphins. Les pêcheurs appellent ces

cétacés lorsqu'ils aperçoivent, au large, des bancs de mulets. Les dauphins poussent alors ces poissons vers les filets de pêche.

Ce type de pêche manuelle de caractère collectif a pratiquement disparu suite à l'éloignement des dauphins de la côte. Ce fait remonte à une dizaine d'années, date correspondant justement au début des activités d'exploration pétrolière réalisées en face des côtes de Mauritanie.



PHOTO 5: femmes Imraguen élaborant une voile (Iñigo Azcona)

Actuellement, la pêche se fait à l'aide de petits voiliers (« *lanches* ») d'origine canarienne, arrivés en Mauritanie dans les années '20 ou '30. A partir des années '60, la demande de poisson des pays européens et de l'ex Union Soviétique exerça une forte pression sur les ressources marines, ce qui provoqua une forte réduction des bancs de poissons et d'espèces antérieurement très fréquentes le long des côtes du Parc. De petits pêcheurs de subsistance qu'ils étaient, les Imraguen devinrent fournisseurs de navires industriels. Ce type d'activités, réalisées à l'aide de petites barques motorisées, cessa lorsque le PNBA fut déclaré aire protégée, du moins à l'intérieur de la réserve mais pas le long du reste de la côte mauritanienne. L'utilisation de ces barques à moteur est considérée comme une des causes probables de la disparition d'une grande quantité de poissons dans le PNBA.

Nous pouvons conclure que l'identité Imraguen se base sur sa tradition de pêcher à l'aide de certaines techniques de capture et de navigation, qui ne furent enregistrées formellement que vers la moitié du siècle passé. Actuellement, la pêche à l'aide de *lanches* n'est plus réalisée de façon assez stricte que par la population des 9 villages qui se trouvent à l'intérieur du PNBA.

Depuis les processus de sédentarisation des années'40, les Imraguen ont conservé leur condition nomade, surtout en dehors des périodes de pêche du corbeau de mer et du mullet.

La loi du PNBA dictée en 2000 reconnaît l'usage traditionnel que font les Imraguen de leur territoire, c'est-à-dire² :

- la pêche artisanale à pied (pêche traditionnelle Imraguen)
- le déplacement et établissement de campements dans les zones de parcours des transhumances traditionnelles situées à l'intérieur du parc
- l'exercice de leurs droits ancestraux
- la collecte de bois provenant d'arbres tombés ou morts, de fruits sauvages et d'autres plantes alimentaires

Avec cette loi, les Imraguen furent contraints d'accepter certaines restrictions comme l'interdiction d'utiliser des moteurs hors-bord pour la pêche à l'intérieur du parc, le contrôle de la pêche de certaines espèces comme le requin ou la raie, l'adoption d'un calendrier de pêche pour certaines espèces comme le mullet ou le corbeau de mer. Le nombre maximum d'embarcations permises dans le PNBA fut limité à 110.



PHOTO 6: Pêcheur Imraguen (Iñigo Azcona)

2.2. L'EAU

Le manque d'eau et le peu de ressources alimentaires ont contribué à limiter la croissance de la population à l'intérieur du PNBA.

Le manque d'eau est un des principaux problèmes environnementaux. Jusqu'à il y a 40 ans, il pleuvait de temps en temps durant la saison des pluies, mais une forte sécheresse survint et changea radicalement le climat. Actuellement, les communautés côtières sont alimentées par des camions-citernes venant de Nouakchott et de Nouadhibou.

Auparavant, l'eau arrivait avec plus de facilité aux villages qui furent complètement isolés par la construction, il y a quelques années, de la route reliant Nouakchott à Nouadhibou et passant à 70 Km à l'intérieur des terres. Cela a provoqué leur abandon et le déplacement des habitants vers la route.



PHOTO 7: Désert du Sahara dans le PNBA (Iñigo Azcona)

2.3. LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Les habitants du parc appartiennent à la communauté administrative de Nouamghar, qui s'étend le long de la côte de façon presque continue sur 250 Km de long. Cette commune au caractère maritime pastoral fut constituée en 1989. Nouamghar comprend des villages situés à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du parc. En 2002, la population était d'environ 5800 habitants.

La commune comprend 15 villages, dont 9 se trouvent à l'intérieur du PNBA (Mamghar, Awguey, R'Gueiba, Teichott, Tessot, Iwik, Ten-Alloul, Arkeiss et Añadir).

Le plus grand est la capitale Nouamghar, avec 1 650 habitants, suivi de Balewak avec 950 habitants et M'Haijratt, avec 600. Il y a, en plus, de nombreux campements temporaires de pêcheurs ainsi que des campements de nomades situés près des puits d'eau de Chami, avec une population transhumante de près de 1 500 personnes, selon les saisons de pâturage.

Les principales activités économiques de la communauté de Nouamghar sont la pêche industrielle, la pêche artisanale en *lanches* et la pêche traditionnelle Imraguen (presque disparue) ; les activités touristiques du PNBA et 15 coopératives de femmes

qui possèdent maintenant une boutique à Nouakchott leur permettant de vendre leurs produits dans la capitale. La route (en partie asphaltée) Nouadhibou – Nouakchott et les deux petites pistes d'atterrissage destinées aux aéroclubs sont les seules voies de communication.

Quant à l'infrastructure, la communauté possède un poste de santé avec infirmier à Nouamghar ainsi que quelques postes minuscules dans d'autres villages (donations européennes), sans médicament ni infirmier.

En ce qui concerne l'infrastructure scolaire, la communauté compte seulement 3 écoles situées à Nouamghar, M'Haijrat et Balewak, et possédant un professeur chacune. La population est musulmane et possède une petite mosquée à Nouamghar.

Les indicateurs socio-économiques encore très bas en Mauritanie, sont aussi valables pour la commune de Nouamghar et ses 15 villages.

La croissance démographique de la zone côtière de Mauritanie se concentre principalement au niveau des deux pôles urbains : Nouadhibou et la capitale Nouakchott. Cette croissance s'est surtout concentrée à Nouadhibou durant le boom minier (fer) et à Nouakchott durant le boom de la pêche industrielle.

3 LA PÊCHE EN MAURITANIE

Le principal impact des activités pétrolières sur la côte de Mauritanie sera ressenti, sans aucun doute, par la pêche, à la fois artisanale et industrielle. Dans ce cadre, il est important de signaler que la Mauritanie possède une des zones les plus productives de l'écorégion marine d'Afrique occidentale.

En Mauritanie, près de 50% des échanges commerciaux proviennent de la pêche, qui représente 43% du total des exportations, 25% du budget national et plus de 14% du PIB. Dans ce pays, 40.000 emplois dépendent directement de la pêche.

L'économie de la Mauritanie se basa, durant plusieurs siècles, sur le système du troc. Par la suite, une grande partie des revenus provint de l'extraction de minerais de fer provenant du nord du pays. En est une preuve le train le plus long du monde (plus de 2km de long) qui transportait le minerais des gisements jusqu'au port de Nouadhibou, sur la côte nord du pays. Ce port fut la capitale et la ville la plus importante du pays jusqu'à la moitié du XXème siècle.

Au début des années'70, la forte croissance de la population côtière de Mauritanie, particulièrement dans les deux principales villes de Nouadhibou et de Nouakchott, engendra une énorme pression sur les ressources côtières. La pêche industrielle marqua une croissance exorbitante au cours de cette décade, à un point tel que les ressources ichtyologiques de Mauritanie commencèrent à être véritablement en danger. On pourrait dire que s'il existait un OPEP de la pêche, la Mauritanie en serait l'Arabie saoudite.

C'est justement cette forte pression sur les ressources côtières qui poussa le gouvernement de Mauritanie à déclarer le PNBA « aire protégée ».

Il existe trois types de pêche en Mauritanie. L'industrielle, qui a lieu en eaux profondes et pour laquelle le gouvernement de Mauritanie octroie des permis de pêche. Les pays européens sont les principaux bénéficiaires de ces concessions. La pêche artisanale a lieu principalement dans les eaux côtières peu profondes. Une flotte de pirogues munies d'un moteur hors-bord dépose le fruit de la pêche sur les côtes, ou dans le cas échéant, d'approche des grands navires se trouvant au large pour leur remettre leur charge. Les travailleurs de ces navires proviennent généralement du Sénégal ou de Guinée-Bissau tandis que les embarcations appartiennent à des hommes d'affaires mauritaniens d'origine maure. Le troisième type de pêche comprend l'artisanale à pied ou la traditionnelle en *lanches*, pratiquée par les Imraguen telle que nous l'avons décrite antérieurement.

Actuellement, bien que la pêche industrielle mais aussi l'artisanale et la traditionnelle soient mieux contrôlées, la pression sur les ressources côtières continue à être trop élevée pour que ces activités puissent se maintenir au niveau actuel. La pêche en Mauritanie dépasse aujourd'hui les 600.000 tonnes par an, desquelles 80% proviennent de la pêche industrielle et seulement 20% de l'artisanale.

Les espèces les plus cotisées sont certaines espèces de requins, de raies, le corbeau de mer et les mulets. Les oeufs de ces derniers, très appréciés pour préparer la poutargue, sont consommés principalement en Espagne, en France et en Italie.

Dans la zone économique d'exclusivité maritime de la Mauritanie, plus de 13.000 traversées de bateaux sont enregistrées chaque année et ont déjà causé de graves impacts sur la biodiversité. Ces navires consistent principalement en pétroliers quittant l'Angola et le Nigeria pour se diriger vers l'Europe en traversant la mer de Mauritanie.

Avec le début des activités pétrolières, il existe un risque éminent que la Mauritanie perde sa grande diversité marine, ce qui affecterait par conséquent la principale source de revenus du pays. De fait, de tout le transport maritime de pétrole qui croise en mer de Mauritanie, il est estimé que plus de 7% proviendra du gisement mauritanien de Chinguetti.



PHOTO 8: marché au poisson de Nouakchott (Iñigo Azcona)

4 AUTRES ACTEURS LIES AU PARC

La principale entité étrangère associée à l'administration du Parc au niveau international est la Fondation internationale du Banc D'Arguin (FIBA), créée en 1986. La FIBA avait initialement pour rôle de supporter les activités liées à la conservation à l'intérieur du parc ainsi qu'un programme d'entretien des *lanches*, embarcations d'origine canarienne utilisées par les pêcheurs à l'intérieur du parc. La FIBA est une entité internationale créée par Luc Hoffman, un des propriétaires, de nationalité Suisse, de la célèbre compagnie pharmaceutique Roche. Son conseil d'administration est conformé de délégués de la Convention Ramsar, de l'UICN, de Wetlands International, de WWF International, du Museum d'histoire naturelle de France, de Tour du Valat, etc.

Y participent d'autres entités dépendantes des organes de Coopération espagnole, française et allemande, ainsi que le Fonds international pour le développement agricole des Nations unies. La Coopération française soutient depuis le début la présence d'une personne expatriée chargée du rôle de conseiller scientifico-technique. En 1997, deux conventions furent signées pour soutenir la recherche scientifique sur les

ressources marines, pour un montant de près de 2 millions de dollars.



PHOTO 9: Infrastructure administrative du PNBA (Iñigo Azcona)

Divers acteurs interviennent pour la conservation. L'un d'eux est lié à la pêche durable des Imraguen, projet cofinancé par WWF et FIBA.

Des projets de soutien au développement local ont aussi été financés, comme celui débuté en 1994 avec l'appui du PNUD et de FIDA (Fonds International pour le Développement agricole) des Nations unies, pour un montant de 2,5 millions et destiné principalement à l'éducation sur la transformation des produits de la pêche et sur le tourisme. De nombreux ateliers furent organisés sur des thèmes comme l'hygiène, l'administration de coopératives, le service de guide touristique et écologique, la gastronomie, etc. Au total, plus de 100 ateliers furent organisés.

L'Etat, par le biais des projets de coopération, a canalisé des subsides et des donations pour l'acquisition de congélateurs destinés à la production de glace et à la conservation des produits de la pêche, ainsi que de l'infrastructure nécessaire à l'élaboration de produits dérivés comme le poisson séché, l'huile de poisson, etc.. Par ailleurs, des crédits ont été octroyés aux

coopératives pour l'achat de véhicules 4X4, de congélateurs et autres infrastructures ainsi que pour des projets liés à la pêche.

Un programme très influant dans la région est le Programme régional de conservation des zones marines et côtières (PRCM) créé en 2003. Ce programme conjoint entre l'UICN, la Fondation internationale du Banc D'Arguin (FIBA), le WWF et Wetlands International, eux-mêmes associés à la Commission sous-régionale de la pêche (CSRП) de l'UNESCO et à un ensemble de 40 institutions nationales appartenant à 6 pays différents (Sénégal, Mauritanie, Guinée, Guinée-Bissau, Gambie et Cap-Vert). Le PRCM propose une stratégie régionale pour les aires protégées marines de la région, ainsi que pour le développement de politiques communes.

Le PRCM comprend le « Plan d'aménagement du littoral mauritanien » (PALM) qui est un projet commun entre l'UICN et la Marine marchande et prétend répondre aux intérêts de tous les acteurs intéressés par le littoral de Mauritanie, c'est-à-dire l'Etat, les organismes financiers, les investisseurs privés, les chercheurs et la population locale. La première initiative créée fut celle de l'Observatoire côtier qui est chargé de surveiller l'environnement du littoral, d'évaluer les changements environnementaux à long terme et de développer un plan de développement durable pour les côtes de Mauritanie.

Un autre acteur intervenant dans le parc est l'IPADE, Institut de promotion et de soutien du développement, entité espagnole qui canalise les fonds vers les programmes de tourisme liés à la conservation de la biodiversité. Cette ONG espagnole, conjointement avec la FIBA, a participé à l'élaboration des plans de développement du gisement Chinguetti aux côtés de la compagnie Woodside.

Depuis quelques mois, de nouveaux acteurs sont apparus, visant la conservation du PNBA et l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Parmi ces nouvelles organisations, MER BLEUE se dédie à soutenir des programmes de communication,

d'éducation, de sensibilisation des habitants vivant des ressources marines et côtières.



PHOTO 10: Infrastructure touristique dans le PNBA (Iñigo Azcona)

5 AUTRES AIRES PROTEGEES DE MAURITANIE



GRAFIQUE 4: Aires protégées de Mauritanie (Source PRCM)

LE PARC NATIONAL DIAWLING:

Le parc national Diawling est une zone côtière protégée, créée en 1991 et se trouvant à la frontière du Sénégal. Cette région avait été fortement détériorée, néanmoins, les programmes de conservation sont parvenus à récupérer une bonne partie de la faune et de la flore originales. Ce parc abrite de nombreuses espèces d'oiseaux, comme les spatules, les flamands, les ibis, les pélicans et bien d'autres. Il s'agit également d'une zone riche pour la pêche et en biodiversité marine. Cette aire protégée est très importante pour la restauration des écosystèmes du Delta du fleuve Sénégal, car c'est là que frayent la plupart des mulets.

LA RESERVE NATURELLE CHAT-T'BOUL

Cette ancienne embouchure du fleuve Sénégal est le refuge de nombreuses espèces d'oiseaux marins et fut déclarée site RAMSAR en 2000.

Le long des côtes occidentales du Sénégal, au sud de la Mauritanie, d'autres aires protégées sont aussi en danger à cause des activités pétrolières. Il s'agit du Parc National des oiseaux de Djouj, du Parc National de la Langue de Barbarie, du Parc National des îles de la Magdalena et du Parc National du Delta de Saloum.

Ces parcs seront aussi affectés par les activités pétrolières réalisées depuis le gisement de Chinguetti, mais aussi par toutes les autres concessions pétrolières des côtes de Mauritanie et du Sénégal.

A la fin 2003, Energy Africa obtint précisément une licence pour le lot St. Louis, qu'elle développera conjointement avec Petrosen, la compagnie publique sénégalaise. La licence couvre une grande section offshore des côtes de ce pays. Tullow est associé à Dana ainsi qu'à Petrosen. Ce lot est adjacent au Bloc 1 de Mauritanie, dont la compagnie possède également des actions.



GRAPHIQUE 5: carte du Bloc pétrolier du Sénégal (source Tollow Oil)

6 PETROLE EN MAURITANIE ET SES IMPACTS

En 2002, l'entreprise australienne Hardman Resources Ltd a annoncé publiquement avoir obtenu de bons résultats de ses opérations menées conjointement avec sa compatriote Woodside. Le contrat, qui avait été signé dans le courant de l'année antérieure, incluait le forage initial de quatre puits. Les activités d'exploration comprirent une exploration sismique 3D extensive suivie du forage en eaux profondes des quatre puits pétroliers annoncés (deux fermes et deux contingents).

Au cours de cette année, les activités d'exploration suivantes furent réalisées :

- Estimation de la valeur du gisement pétrolier de Chinguetti (bloc 4, PSC – Production Sharing Contracts – Aire B)
- Puits d'exploration du PSC Bloc 6 (Aire C) : forage d'un puits pour sonder la structure Lead 4 du bloc 6, vers le nord de l'aire B. Le but primordial pour Lead 4 est d'atteindre un système de filons de sables du Crétacé identifié durant la phase de sismique 3D. L'existence de pétrole au bord de cette prospection fut partiellement prouvée par Shell durant la décennie des années'70 et de petites quantités de pétrole furent récupérées le long de la ligne de test.

- Puits d'exploration PSC aire B (à côté de Chinguetti) : l'intention était de forer une des prospections d'exploration identifiées se trouvant à moins de 25 Km de l'endroit où fut découvert le pétrole de Chinguetti.
- Utilisation de sismique 3D dans 3 zones :
 - PSC Aire A : 900 kilomètres carrés
 - PSC Aire B : 515 kilomètres carrés
 - PSC Aire C (bloc 2) : 1000 kilomètres carrés

Postérieurement, Hardman s'associa à Energy Africa dans le cadre d'un accord signé en 2002. La sismique 2D réalisée au sein du bloc 2 fut financée par Energy Africa, qui gagnait un intérêt de 20% dans cette zone, tandis que Hardman y gagnait un intérêt de 28,8%.

Woodside signala, la même année, que les réserves de la marge de récupération, sur base des résultats du puits Chinguetti-1, étaient de 65 millions de barils (récupérables). Par ailleurs, des études réalisées par Hardman pour le gisement Chinguetti indiquaient que le volume techniquement récupérable avec une probabilité majeure excéderait les 100 millions de barils. La Mauritanie possède également du gaz naturel dont les réserves récupérables sont estimées entre 1 et 3 millions de pieds cubiques. Cette quantité est équivalente à la production annuelle de l'Australie. Les réserves de la Mauritanie pourraient servir à développer une centrale de gaz naturel et à approvisionner les Etats-Unis et l'Europe.

Durant la phase initiale d'exploration, ces entreprises ont découvert une quantité suffisante d'hydrocarbures permettant leur commercialisation. Ces découvertes ont également engendré un regain d'intérêt pour la Mauritanie. Déjà durant les années'70, un certain intérêt pour le pétrole de ce pays était apparu. Certaines entreprises, dont Shell, achetèrent des informations sismiques et forèrent même des puits d'exploration. Mais la technologie utilisée à cette époque n'offrait pas les conditions idéales qui auraient permises d'entreprendre un projet pétrolier en Mauritanie. Shell, par exemple, trouva du

pétrole de bonne qualité mais en quantité non commercialisable.

Depuis lors, de nouvelles techniques ont été inventées qui facilitent les découvertes, même en eaux profondes. Ces deux petites entreprises australiennes, Woodside et Brimax (qui deviendront Hardman Ressources) achetèrent tous les droits pour explorer offshore en Mauritanie par le biais de 7 contrats d'exploration. Cependant, une fois assurées, elles commencèrent à offrir les blocs à des entreprises plus grandes étant donné qu'elles n'avaient pas, en réalité, la capacité d'entreprendre des travaux d'exploration. Elles agissent donc comme des intermédiaires bien qu'elles ne perdirent jamais leurs actions sur les opérations.

C'est ainsi que Woodside acquit les droits d'exploration d'une extension atteignant 35.000 Km², et qui était son premier investissement en dehors de l'Australie. Elle s'associa au départ avec British Borneo (et par conséquent AGIP) et plus tard, avec BG.

Le puits de Chinguetti 1, qui fut foré en 2001, fut le premier puits productif à être découvert dans la région. Cette trouvaille engendra la réalisation, en 2002, d'un agressif programme d'exploration qui consista en une combinaison d'études sismiques et du forage de deux puits exploratoires additionnels : Banda et Thon. (Auparavant, Woodside avait déjà foré un puits qui s'avéra ne pas être productif : le puits Courbine-1).

Les premiers essais visant à connaître les réserves du puits Chinguetti 1 débutèrent en septembre 2002. Selon les résultats obtenus, le taux probable d'extraction de brut devrait être de 11.500 barils par jour, avec un pic optimum de 15.680 b/j.

En 2003, les puits Tiof 1 et Tiof West, situé à 8 Km à l'ouest du premier, furent aussi forés. Au cours de la même année, Woodside agit comme une entreprise sous-traitante pour forer le puits Pelican 1 se trouvant dans le bloc 7, où fut découverte une série d'accumulations de gaz de 300 mètres.

Des études sismiques tridimensionnelles furent également réalisées dans les blocs 4 et 5, qui incluent le forage de 11 puits exploratoires supplémentaires dont 7 dans le gisement Banda.

En 2005, Woodside étendit ses activités d'exploration en faisant des études sismiques tridimensionnelles additionnelles et en intensifiant les forages exploratoires. Cela permettra à la compagnie d'extraire du brut en quantités commerciales dès 2006, en commençant par le puits Chinguetti 1.

La production combinée de ces deux gisements atteindra 165.000 barils par jour d'ici à 2009.

Chinguetti sera le premier projet pétrolier offshore des côtes du nord-ouest de l'Afrique, avec un taux d'extraction du gisement estimé à 75.000 b/j. Malgré la réussite que représente pour Woodside le fait d'avoir élargit ses activités à la Mauritanie, l'entreprise se plaint des conditions fiscales qui ne sont, selon elle, pas favorables aux investissements. Elle estime aussi que le gouvernement devrait réviser les termes établis dans les contrats afin d'attirer plus d'investissements pétroliers, en particulier vers les gisements marginaux offshore. Malgré ces plaintes, de nombreuses compagnies pétrolières se sont déjà établies en Mauritanie.

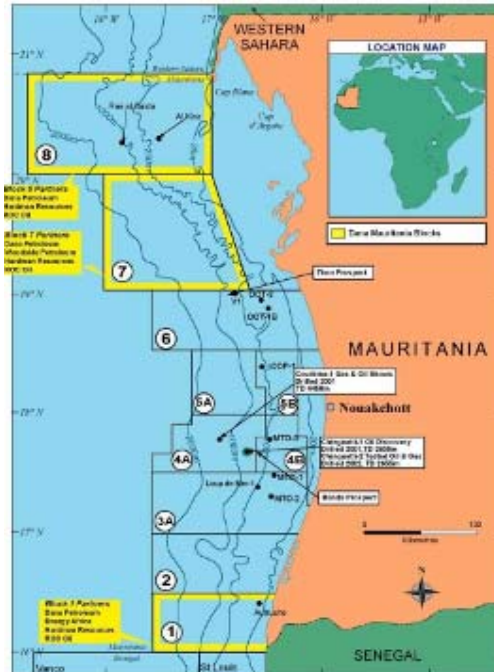
En plus de Hardman et de Woodside, que nous avons déjà mentionnées, BG – la troisième compagnie d'énergie du Royaume-Uni -, Premier Oil, du même pays, ROC Oil et Sterling Energy sont également établies. Ces compagnies voient ce pays africain comme une nouvelle frontière de ce monde où la découverte de pétrole est de plus en plus difficile.

Avant que la première goutte de brut ne coule, l'Etat mauritanien aura déjà commencé à recevoir ses premiers pétrodollars provenant de la compagnie britannique Sterling Energy. En effet, la signature de l'accord devrait permettre au gouvernement d'encaisser des dividendes pour un montant représentant 12% de la part retenue par le consortium chargé d'exploiter le gisement de Chinguetti. Pour compenser cet

avantage, Sterling a crédité un bon de 15,5 millions de dollars à la Mauritanie et a fourni un financement de 130 millions pour aider l'Etat à payer sa contribution aux frais d'exploitation du gisement de pétrole.

Des activités pétrolières onshore sont également prévues. En fin d'année 2004, le gouvernement de Mauritanie a autorisé la signature de deux contrats avec Repsol YPF pour l'exploration et l'éventuelle exploitation à réaliser au centre du pays, dans la région de Taudenit. Les permis couvrent une superficie de 65.000 kilomètres carrés pour une durée de trois ans, prolongeable jusqu'à 25 ans.

Notre attention est également attirée par la présence de la compagnie étasunienne Halliburton qui a signé un accord pour la fourniture de produits et de services, ainsi que pour la prestation de services de forage et de contrôle. Le contrat initial signé avec Halliburton s'élève à 58 millions de dollars. Il est évalué qu'au cours des prochaines années, Halliburton déplacera 4500 personnes qui résideront temporairement dans la capitale Nouakchott.



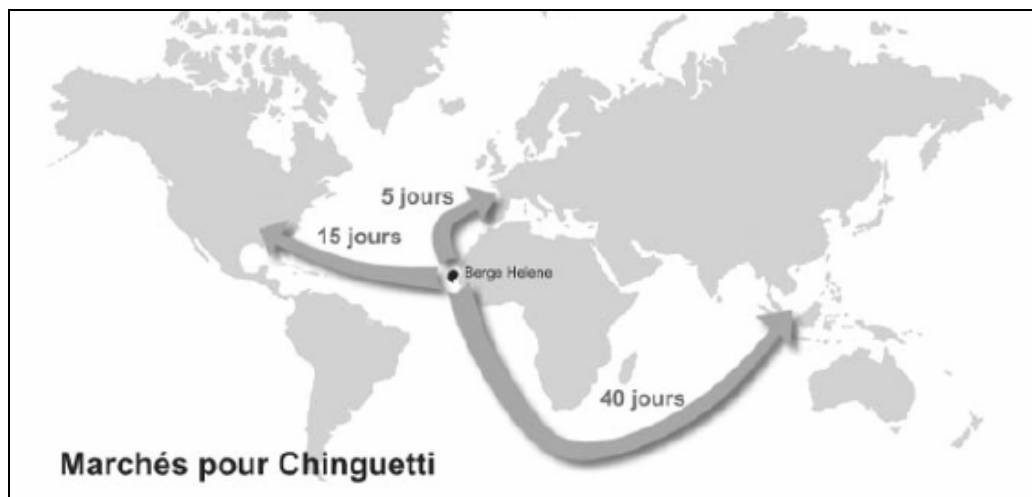
GRAPHIQUE 6: Lots de DANA en Mauritanie (Source : page web de Dana)

Voir en annexe le TABLEAU 1 : activités pétrolières en Mauritanie

6.1. LE GISEMENT CHINGUETTI

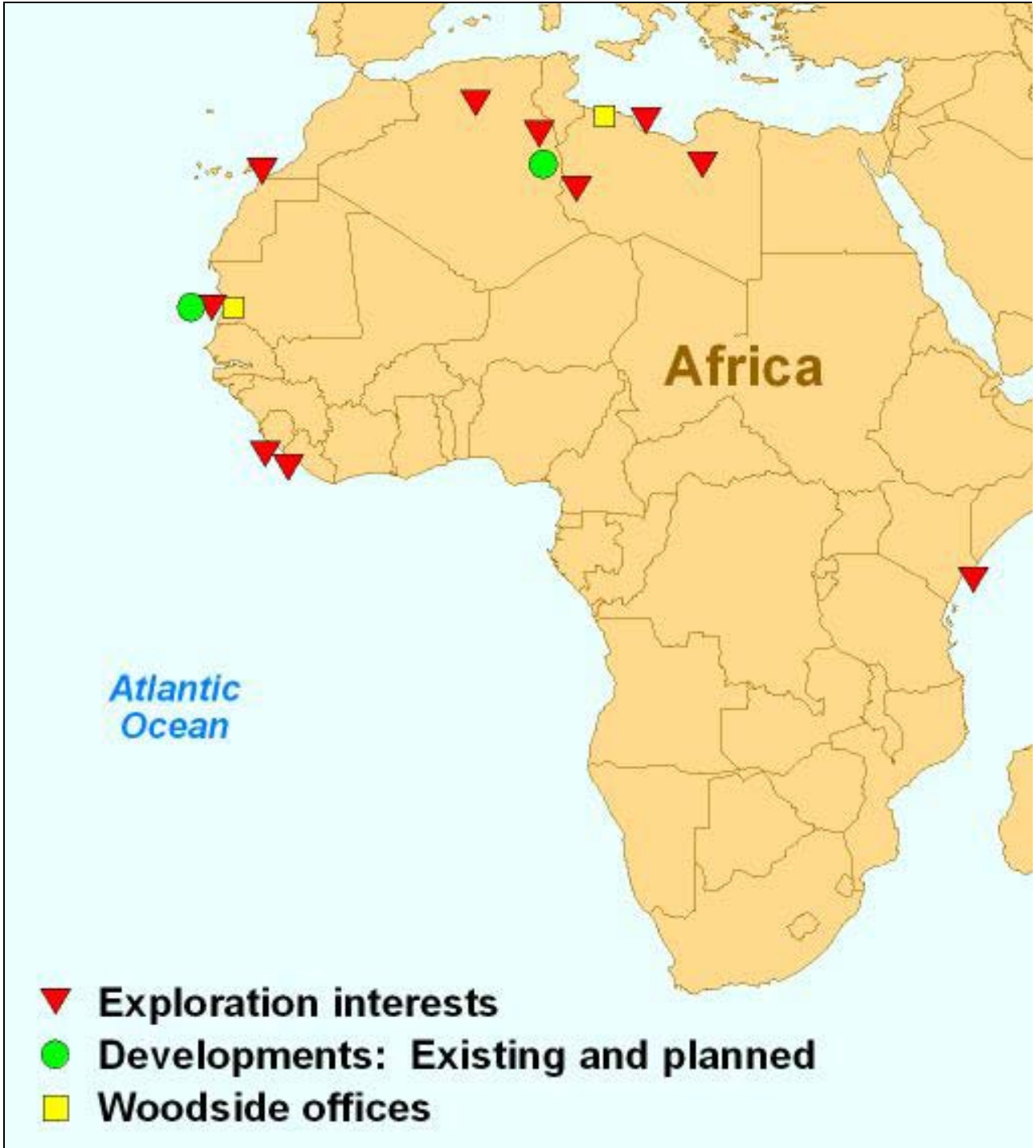
Le gisement Chinguetti est, jusqu'à présent, le plus important de Mauritanie. Woodside est l'opérateur du projet qui se trouve à environ 800 mètres de profondeur et à près de 80 Km de la côte mauritanienne. Le PNBA se trouve à approximativement 180 Km au nord de la zone d'exploration du gisement Chinguetti.

Le brut de ce gisement trouvera des marchés dans les pays du Nord et aucune mesure ne garantira qu'il soit utilisé afin de satisfaire les nécessités nationales d'énergie.

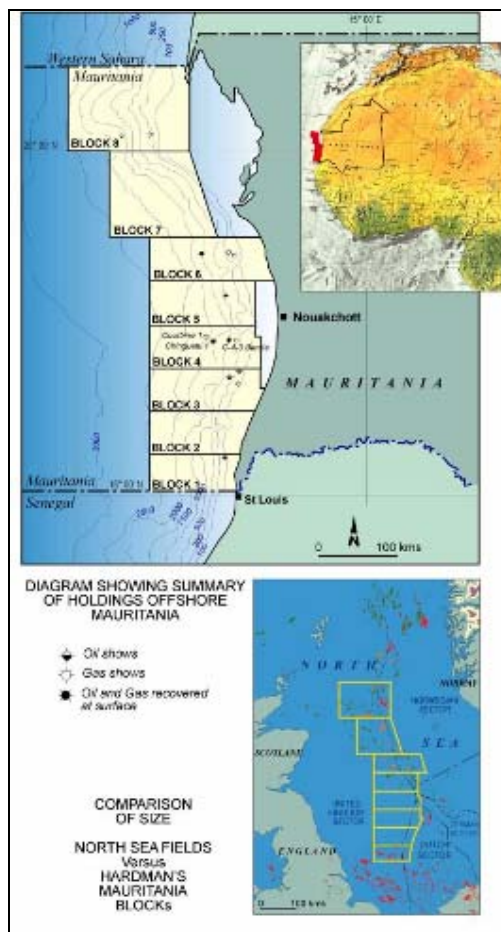


GRAPHIQUE 7: marchés pour les hydrocarbures de Chinguetti (Source Woodside)

Woodside est une compagnie australienne ayant des activités aux Etats-Unis, au Moyen-Orient, en Asie, en Océanie et dans plusieurs pays africains. Son gisement offshore Enfield, situé au nord-ouest de l'Australie, est très connu.



GRAPHIQUE 8: Woodside en Afrique (Source www.woodside.com.au)



GRAPHIQUE 9: Woodside en Mauritanie (source www.woodside.com.au)

Le gisement Chinguetti, le plus important et le plus avancé de Mauritanie, fut découvert en 2001. Son opération est régulée par le contrat de participation à la production qui fut conclu avec le gouvernement mauritanien. Son opération devrait débuter en février 2006 avec une production maximale de 75.000 b/d.

Le projet comprend les phases suivantes :

- 6 puits de production et leurs collecteurs, établis à partir de trois centres de forage.
- 4 puits verticaux d'injection d'eau.
- 1 puits de réinjection de gaz, situé à environ 15 Km à l'extérieur de la zone d'exploitation.
- 1 infrastructure flottante de production, d'entreposage et de transfert du pétrole (FPSO ou Floating Production, Storage and

Offtake Facility) qui recevra le brut depuis les puits de production et pompera le gaz vers le puits de réinjection.



GRAPHIQUE 10: Exemple de FPSO (Source Woodside)

Selon les réserves prouvées, il est estimé que le gisement devrait avoir une durée de vie de 8 ans. Même si les chiffres utilisés diffèrent, les réserves probables du gisement Chinguetti devraient s'élever à au moins 100 millions de barils.

Selon l'entreprise, le FPSO sera un navire pétrolier à simple coque reconverti en FPSO. Il aura une capacité de production de 75.000 bdp et une capacité maximale d'entreposage de 1,6 millions de barils. Le brut sera déchargé du FPSO vers les navires pétroliers selon une moyenne de 28 décharges par an.

En fin d'opérations, le navire FPSO sera déconnecté de la tuyauterie et quittera le site en naviguant. La compagnie prévoit d'abandonner sur place les équipements sous-marins. Ceux qui présentent un risque pour la pêche seront localisés à l'aide d'une carte des fonds marins. Dans l'EIA, la compagnie manifeste au sujet des techniques utilisées dans le plan d'abandon qu'elles seront « pragmatiques, simples et d'un coût raisonnable »².

²WOODSIDE. "Etude d'impact sur l'environnement". Résumé général. Janvier 2005.

Les déchets comme les matériaux rocheux et les boues de forage seront rejetés en mer, ainsi que les eaux de formation produites durant les opérations de routine du FPSO.

Le projet se déroulera dans l'écorégion marine de l'Afrique de l'Ouest, qui couvre 2500 Km de côtes appartenant à la Mauritanie, au Sénégal, à la Gambie, au Cap-Vert, à la Guinée-Bissau et à la Guinée.

L'entreprise Woodside finança les études d'impacts environnementaux, lesquelles ne prévoient que cinq types possibles d'impacts:

1. Fuites accidentelles durant le forage, l'installation, la production, le transfert et le transport de pétrole brut. Elles peuvent aussi être dues à des collisions de navires, détérioration de l'équipement, etc.
2. Déchets de routine liés aux eaux de formation extraites avec le brut.
3. Déchets de routine liés à l'extraction de roches et de boues produits durant les activités de forage.
4. Impacts dus au trafic des navires dans la zone d'exploitation, aux collisions, à l'ancrage, à l'accrochage des équipements sous-marins, etc..
5. Emissions de gaz à effet de serre depuis les équipements et les installations du FPSO.

Les études d'impact social furent réalisées par l'entreprise Environmental Ressources Management Australia (ERM). La contrepartie nationale est le Ministère des Mines et Industries.

TABLEAU 2: IMPACTS DES ACTIVITES PETROLIERES D'APRES L'EIA DE WOODSIDE

IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT	CATEGORIE	PROBABILITE	CONSEQUENCES	NIVEAU DE RISQUE
Pollution pétrolière	1000 à 10.000 barils	Possible à improbable	Mineures à légères	Moyen à faible
	10.000 à 100.000 barils	Improbable ou lointaine	Modérées à mineures	Moyen à faible

	100.000 barils	Improbable (dans le cas d'éruption d'un puits) Hautement improbable à lointaine (autres risques)	Majeures à modérées.	Elevé à moyen. Moyen à faible
Rejet des eaux de formation		Probable	Mineures	Moyen
Rejets associés au forage		Probable	Mineures	Moyen
Interactions avec les bateaux	Détérioration de l'infrastructure sous-marine	Possible à improbable	Mineures à légères	Moyen à faible
	Collisions de navires	Improbable à lointaine	Modérées	Moyen à faible
Emissions de gaz à effet de serre		Probable	Mineures	Moyen

De leur côté, les organisations nationales ont manifesté que les opérations pétrolières, à la fois à Chinguetti comme dans les autres lots qui se trouvent face aux côtes du parc, peuvent affecter les facteurs biologiques suivants :

- Poissons pélagiques et des fonds marins d'importance commerciale
- Au moins 32 espèces de cétacés.
- De nombreuses espèces de tortues marines ainsi que leurs sites de reproduction
- Diverses populations d'oiseaux de mer migrateurs et sédentaires.
- Certaines zones des fonds marins tels que les monticules de boue de carbonates et les communautés biologiques associées.
- Population de phoques moines de la Méditerranée occupant une réserve satellite située dans la péninsule du Cap Blanc.
- Végétation marine du Golfe d'Arguin et de la Baie de l'Etoile

- Sites humides des zones côtières et marines, qui sont l'habitat des oiseaux à l'intérieur des aires et réserves protégées (les trois mentionnées ci-dessus pour la Mauritanie).
- Zones humides et lacs qui ne sont pas légalement protégés mais qui sont d'importants habitats pour les oiseaux, comme Aftout-es-Saheli en Mauritanie et les Lacs de Saint Louis au Sénégal.

6.2. LES IMPACTS DES ACTIVITES OFFSHORE

Les activités pétrolières produisent indiscutablement ces impacts et bien d'autres, à la fois environnementaux comme sociaux, à propos desquels nous ferons un bref compte-rendu.

Plusieurs études démontrent que les activités pétrolières offshore sont extrêmement polluantes et qu'aucune prévention ne peut éviter que les impacts ne soient dramatiques. Une fois débutées les activités pétrolières, les dégâts sur les écosystèmes marins sont inévitables, raison pour laquelle les activités pétrolières deviennent incompatibles avec les activités liées à la pêche ou au tourisme.

Pour ce motif, dans divers endroits du monde, des mesures ont été prises face à la menace des activités pétrolières offshore. Certains pays ont déclaré une interdiction d'effectuer ce type d'activités dans certaines zones ou ont déclaré un moratoire sur les activités pétrolières. Aux Etats-Unis, par exemple, les activités d'exploitation d'hydrocarbures ne sont pas permises le long des côtes de Floride. Quant au cas bien connu du Costa Rica, ce pays préféra maintenir le tourisme et la pêche face à l'extraction d'hydrocarbures fossiles.

D'autres études rendent compte des impacts sur l'économie et sur la pêche dans des cas où il a été permis d'extraire en mer du gaz ou du pétrole. Par exemple, selon certaines informations provenant du Mineral Policy Institute (2004), des pêcheurs britanniques ont démontré que la perte de poisson en Mer du

Nord représente entre 580.000 et 3.000.000 de livres sterling et est due à la pollution marine à cause des activités d'exploitation d'hydrocarbures. Selon cette même étude, les activités pétrolières n'affectent pas seulement la pêche mais causent aussi des accidents, des dégâts aux bateaux de pêche et des interférences physiques perturbant le travail.

Un accident pétrolier en mer peut mettre en danger la santé publique, en obligeant la population à consommer du poisson pollué ou à respirer des composés volatiles associés au pétrole. En plus de l'impact sur la pêche, des impacts psychologiques ont été enregistrés parmi les populations de pêcheurs, comme une augmentation des cas de dépression et de stress post-traumatique.

Après la fuite, des quadrilles de nettoyage sont parfois organisées mais ces travaux sont généralement réalisés sans aucune protection et pour des salaires de misère. Ceci est fréquent dans des régions comme l'Amazonie équatorienne. Ces personnes courent le risque de souffrir d'une augmentation des maladies respiratoires et cutanées. Lorsque advint la fuite de l'Exxon Valdez, en 1989 en Alaska, les personnes qui nettoyaient manuellement la plage et les rochers subirent une exposition au pétrole 400 fois plus élevée que là où furent utilisés des jets d'eau pour laver les plages à l'aide d'eau chaude.

Les poissons, les crustacés ou les oiseaux pollués par le pétrole peuvent présenter des niveaux élevés d'hydrocarbures polycycliques aromatiques, qui sont cancérigènes. Dans plusieurs pays, des interdictions totales ou partielles de pêcher sont appliquées suite à une fuite de pétrole. Par exemple, dans le cas de l'Exxon Valdez, plus de 10 millions de gallons de pétrole furent répandus et les autorités imposèrent des normes urgentes afin d'éviter qu'aucun produit de mer ne soit consommé par un être humain.

En 2002, le navire pétrolier Prestige coula en face des côtes de Galicie, en Espagne, et y libéra 77.000 tonnes de brut dans la

plus importante zone de pêche de la région. L'impact économique fut énorme pour la Galicie, qui n'a toujours pas entièrement récupéré et ce, malgré l'aide apportée par le gouvernement espagnol. L'accident du Prestige, tout comme celui de l'Erika (fuite de plus de 30.000 tonnes de pétrole qui se produit en 1999 et affecta les côtes de quatre départements français), se produisirent non pas suite à une collision mais à cause de défauts dans la structure même des embarcations.



PHOTO 11: Fuite du Prestige - Plage de Laxe - Galicie (<http://galeon.hispavista.com>)

ò



PHOTO 12: Conséquences du naufrage du Prestige (<http://galeon.hispavista.com>)

EXPLORATION SISMIQUE

Comme toute activité sismique, elle se base sur la génération d'ondes sismiques et l'enregistrement de leur action sur le sol et le sous-sol marins. Le nombre de pulsations générées par les activités sismiques ne sont jamais inférieures à 5-8 millions sur une superficie de 100 km². Lors de ces détonations, la pression créée atteint 150 atmosphères (MPI. 2004).

La compagnie Woodside semble prétendre erronément que l'exploration sismique ne cause aucun impact étant donné que son étude d'impacts environnementaux n'inclut que les risques et impacts des activités d'opération.

Selon diverses études, les activités d'exploration sismique pourraient affecter le sens d'orientation des cétacés. Il se pourrait que ce soit pour cette raison que 28 dauphins ainsi que 4 tortues vertes se soient échoués sur les plages. D'autres témoignages d'habitants du parc rapportent que quelques baleines (informations de l'UICN) se seraient aussi échouées sur les côtes du parc. S'il est vrai que la cause n'a pas été établie avec précision, il s'agit-là d'un phénomène qui n'avait jamais été observé avant le début des activités pétrolières en Mauritanie.

Ce phénomène met une fin définitive à la pêche traditionnelle des Imraguen à l'aide de dauphins, étant donné que ces cétacés sont en train de disparaître des côtes du parc. Si l'expansion pétrolière se poursuit en Mauritanie, l'impact sur les économies locales sera catastrophique car la pêche artisanale sera gravement affectée.



PHOTO 13: Dauphin échoué sur les plages du PNBA (www.iucn.org)

L'impact sur la faune marine est particulièrement grave au moment du frai, de la croissance et de la migration, et pourrait provoquer une réduction de la population de pêche de jusqu'à 70%.

Selon Oilwatch, des études des impacts environnementaux de la prospection sismique ont été réalisées sur des bancs de poissons, et il a été découvert que pour certaines espèces d'intérêt commercial, des impacts étaient enregistrés sur plus de 10 Km à la ronde créant des pertes énormes. Le nombre de poissons était réduit à la fois dans la zone pélagique comme au fond de la colonne d'eau.

Lors d'un atelier sur le renforcement des capacités s'étant tenu à Nouakchott, l'organisation Mer Bleue nous présenta le tableau suivant reprenant quelques-uns des impacts :

**TABLEAU 3: EFFETS DES ACTIVITES SISMIQUES
SUR LA FAUNE MARINE (Source MER BLEUE)**

Effets
<p>Les dauphins et les baleines sont très sensibles aux activités sismiques.</p> <p>A courte distance:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mortalité, hémorragies cérébrales, impacts sur le système auditif. <p>A longue distance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changements de comportement, arrêt de la vocalisation, respiration accélérée, etc. (jusqu'à 300 Km)
<p>Les poissons sont particulièrement sensibles durant la migration et la période de frai.</p> <p>A courte distance:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hémorragies cérébrales chez les poissons adultes, impacts sur le système auditif et mortalité des alevins. <p>A longue distance:</p> <ul style="list-style-type: none"> - changements de comportement (jusqu'à 100 Km) - baisse de la quantité de poissons dans les eaux peu profondes (- 70%) - baisse de la quantité de poissons dans les eaux profondes (- 40%)
<p>Sensibilité des zones humides côtières (première étape du cycle de vie)</p> <p>Ces écosystèmes abritent de nombreux alevins qui ne peuvent pas fuir à cause du bruit provoqué par les études sismiques, raison pour laquelle ils pourraient être affectés et même mourir.</p>

Toute activité pétrolière d'exploration en mer implique un important mouvement d'embarcations. Cela signifie que l'impact sur l'écosystème marin proviendra à la fois des déversements continuels de restes de combustibles mais aussi de possibles collisions et de naufrages.

FORAGE EXPLORATOIRE

Le forage débute déjà durant la phase d'exploration géologique et sismique. Le forage exploratoire permet de connaître le potentiel d'un gisement, s'il est commercial ou non, et d'en estimer ses réserves. Le forage exploratoire produit de façon continue ce qui

est appelé « les boues de forage ». Si le gisement est décrété rentable, ces puits exploratoires sont emballés de ciment et leur structure est fixée. Cette dernière action est appelée «la cimentation du puits », qui deviendra alors productif. Cette phase utilise de nombreux produits chimiques dont plusieurs sont toxiques, ce qui provoque une forte pollution. Des sédiments augmentent la turbidité de l'eau et altèrent sa composition ainsi que sa luminosité dans la zone où est effectuée la cimentation³.

La majorité des opérations pétrolières dans les pays industrialisés du Nord dont sont originaires les entreprises qui opèrent au Sud, utilisent la technique du renvoi des boues de forage dans des formations géologiques profondes ou celle de l'emballage des boues qui seront transportées sur terre et déposées dans un endroit plus sûr, réduisant ainsi les impacts environnementaux. La toxicité des boues résultant de forages témoins, aussi appelées coupes de forages exploratoires, peut aussi être réduite à l'aide de traitements électrothermiques. Mais ces pratiques ne sont pas courantes dans les pays tropicaux.

Selon Oilwatch (Bravo. 2001), les coupes de forages exploratoires libérées en mer agissent physiquement sur le benthon en enterrant celui-ci, ce qui affecte tout l'écosystème étant donné le rôle important que joue le benthon au sein de la chaîne trophique marine.

Selon des informations fournies par le secteur pétrolier britannique, les fonds marins de la Mer du Nord sont recouverts de 1,5 millions de tonnes de boues contaminées, desquelles au moins 166.000 tonnes contiennent des hydrocarbures, formant des piles individuelles de jusqu'à 30 mètres de haut. Ces boues de forage contiennent en outre d'autres polluants comme le sulfate de baryum et des métaux lourds. Il a été établi que la surface située dans un rayon de 500 mètres autour de ces endroits se transforme en désert biologique. A des distances supérieures, des changements se produisent dans la

³ On utilise du limon et des argiles auxquels on ajoute des additifs comme le chlorure de sodium, le silicate et le carbonate de sodium, la lignine, le lignosulfonate de calcium, des dérivés de la cellulose, des agents prévenant la perte de fluides (dérivés de cellulose), des dispersants (produits organiques synthétiques), des contrôleurs de densité (bentonite, terre riche en diatomées – pour la réduire – baryte, sable – pour l'augmenter), des anti-mousses (esters phosphatés, acides gras et alcools polyoxylatés) etc.. (OILWATCH. Bravo. 2001)

composition des communautés marines, favorisant les espèces opportunistes tolérantes à la pollution.

Les boues chargées d'hydrocarbures peuvent affecter la faune sur un rayon de 500 à 800 mètres et éventuellement plus, selon les courants provenant du point de décharge. Les effets sont accumulatifs et peuvent perdurer durant plusieurs années. Les boues à base d'hydrocarbures contiennent du pétrole minéral avec des quantités variables d'hydrocarbures aromatiques ; du limon servant à augmenter le pH et contrôler l'érosion ; des produits chimiques à base de lignite servant à contrôler la perte de fluides ; des émulsifiants et des détergents parmi lesquels sont inclus des acides gras, des amines, des amides, de l'acide sulfonique et des alcools utilisés comme émulsifiants secondaires ; de la bentonite ainsi que du chlorure de calcium utilisé comme émulsifiant pour augmenter la viscosité des boues.

Quant aux boues solubles dans l'eau, elles contiennent comme principaux composants de la baryte et du carbonate de calcium, auxquels sont ajoutés des composés inorganiques comme de la bentonite et d'autres argiles qui augmentent la viscosité. Ces boues incluent divers métaux lourds toxiques, des sels inorganiques, des détergents, des polymères organiques, des inhibiteurs de corrosion et des biocides. Même les boues solubles dans l'eau peuvent contenir, dans de nombreux cas, des quantités significatives d'hydrocarbures, allant de 100 à 7000 ppm.

Dans les zones voisines des plateformes de forage, une forte présence d'hydrocarbures polycycliques aromatiques a été enregistrée dans les tissus des poissons, ce qui a une incidence sur les maladies hépatiques dans les communautés humaines qui dépendent de ces poissons pour leur alimentation.

Dans le cas de Woodside, ces boues seront jetées en mer sans aucun type de traitement, ce qui pourrait causer de graves impacts comme nous le mentionnions antérieurement.

L'EXTRACTION DES HYDROCARBURES EN MER

Lors d'une opération pétrolière commune, les hydrocarbures sont extraits du puits sous la forme d'un mélange de brut, de gaz et d'eau de formation. Ces produits sont ensuite séparés sur la plateforme ou sur un bateau de production.

Dans certains cas, le gaz est séparé et transporté par un gazoduc. Dans d'autres cas, il est réinjecté dans le réservoir afin de maintenir ou d'augmenter la pression du puits. Quant au gaz faisant partie de l'ensemble de produits extraits avec le brut mais n'étant pas réinjectés, il est souvent brûlé ou utilisé comme source d'énergie dans les installations. Les principales émissions atmosphériques provenant de la combustion de gaz sont le CO₂, le méthane, les hydrocarbures aromatiques volatiles, l'oxyde de nitrogène, le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone, les halons et les CFCs.

La quantité d'eau de formation augmente lorsque le puits commence à décliner, de telle façon que lors des derniers stades de production, la quantité d'eau puisse être plusieurs fois supérieure à celle du pétrole extrait. Selon la technologie pétrolière appliquée, l'eau de formation peut être soit réinjectée, soit rejetée dans l'environnement, ce qui est malheureusement souvent le cas. Les concentrations en sels de l'eau de formation peuvent être plusieurs fois supérieures à celle de l'eau de mer, ce qui affecte négativement la faune et la flore natives. Dans très peu de cas seulement, l'eau est désalinisée jusqu'à ce qu'elle n'ait plus qu'un contenu en sels de 40mg/l.

Dans les pays tropicaux, il est habituel de voir les compagnies rejeter simplement l'eau de formation, telle qu'elle sort du puits, directement dans les rivières ou dans des bassins, comme l'a fait Texaco durant ses opérations en Amazonie équatorienne, Occidental au nord-est du Pérou ou dans le Delta du Niger au Nigeria, ainsi que presque toutes les compagnies qui travaillent dans cette région.

L'eau de formation, en plus du brut, contient aussi des métaux lourds, des alquiphénols, des hydrocarbures aromatiques et même parfois des matériaux radioactifs. L'eau de formation peut causer de graves impacts à la vie aquatique lorsqu'elle est déversée en mer. Des études (MIP, 2004) ont démontré par exemple que le merlu exposé à des phénols subit des altérations hormonales affectant la taille des gonades, que les mâles acquièrent des caractéristiques féminines ou que le frai peut être retardé de plusieurs semaines.

Les hautes températures atteintes par ces eaux représentent une autre source importante d'impacts. En dehors de cela, un autre problème de l'extraction pétrolière en mer est lié à la présence de bactéries réductrices de sulfates qui produisent de l'hydroxyde de soufre, substance très corrosive et pouvant affecter les tuyauteries. Un biocide est utilisé pour contrôler ces bactéries, qui peut affecter à son tour d'autres formes de vie marine. En outre, des composés organiques azotés sont utilisés pour protéger les parois des tuyauteries contre la corrosion. Afin de prévenir la cristallisation des sels minéraux, on utilise des phosphates et des esters phosphatés. D'autres produits chimiques sont utilisés en cours de production comme des anti-émulsifiants, des anti-mousses, des produits chimiques servant à contrôler la formation de paraffines, de solvants et beaucoup d'autres encore.

Selon la compagnie Woodside, le gaz produit à Chinguetti sera réinjecté. Quant à l'eau de formation, elle sera traitée selon des normes internationales afin de réduire la présence d'hydrocarbures mais sera ensuite rejetée en mer. Cela signifie que les phénols, les métaux lourds, les hydrocarbures aromatiques et les possibles substances radioactives affecteront l'écosystème voisin de la plateforme.

LES PLATEFORMES

Dans le cas de Woodside, il ne s'agira pas d'une plateforme fixe sinon d'un bateau pétrolier âgé de 25 ans, le Berge Helene, convertit en plateforme flottante, FPSO. Lors de ses dernières années d'opération, le navire aura plus de 40 ans de fonctionnement, ce qui augmentera les risques d'accident.

Lorsqu'on utilise ce genre d'embarcation, les normes internationales recommandent des bateaux en excellente condition, de préférence neufs et ayant une double coque. Cependant, dans le cas de Woodside, le FPSO sera de seconde main et à une seule coque. En outre, il dépassera la quantité recommandée d'entreposage (150.000 m³) et atteindra près de 315.000 m³.

Ce type d'installation produit généralement un important impact physique, puisqu'il altère le comportement de la vie sauvage, surtout lorsque cette infrastructure est installée sur le site d'accouplement, de frai, d'alimentation ainsi que sur la route de migration de plusieurs espèces.

Une autre source d'altération provient du bruit et de la lumière générés, pouvant tous deux altérer le comportement et interférer avec les routes migratoires des mammifères, des poissons et surtout des oiseaux. La chaleur produite surchauffe l'eau de mer, générant des impacts négatifs en particulier sur les espèces possédant une niche écologique très particulière, comme celles conformant les récifs de coraux.

Selon l'EIA du gisement Chinguetti, Woodside pourra compter sur le soutien de compagnies sous-traitantes qui opèrent déjà en Afrique occidentale. Au lieu d'être une garantie, ceci représente une menace additionnelle pour les écosystèmes marins, les mauvaises pratiques pétrolières dans cette région du continent étant bien connues.

IMPACTS PARTICULIERS SUR L'ECOSYSTEME DE LA MANGROVE

Comme nous l'avons mentionné antérieurement, il reste en

Mauritanie un peu plus de 3000 hectares de mangroves, qui sont des reliques boisées d'anciennes périodes géologiques, lorsque la région était couverte par un grand delta où se joignaient les eaux de plusieurs rivières qui parcouraient l'actuel désert du Sahara. Les mangroves ont une grande importance sociale, économique et écologique car elles servent d'habitat à de nombreuses espèces de poissons et de crustacés et dans de nombreux cas, elles sont la source de matière primaire de nombreuses activités productives des communautés.

Selon Oilwatch (Bravo, 2001), les activités pétrolières effectuées dans une zone de mangrove produisent l'interception des flux d'eau douce et d'eau de mer vers et à l'intérieur de cet écosystème, ce qui altère le modèle de drainage, la végétation et le sol et génère une instabilité générale de la zone.

Des changements dramatiques apparaissent aussi dans le paysage à cause de l'industrialisation et de l'urbanisation qui se produisent lorsque débute une activité représentant un investissement important.

En outre, des impacts environnementaux importants résultent de l'installation de l'infrastructure pétrolière, à la fois en mer comme sur terre ; de la pollution de l'air, de l'eau et de la terre ainsi que de la pollution sonore, qui affectent toutes les facettes de la vie des communautés côtières. Nous détaillons ci-dessous quelques-uns de ces impacts.

E. Bravo, dans son document sur les impacts des activités pétrolières réalisées en mer, manifeste que dans les mers tempérées les impacts suivants ont pu être enregistrés :

- Inhibition de la croissance et du développement reproductif de certaines espèces de mollusques
- Diminution de l'activité reproductrice des bivalves
- Réduction de la stabilisation des organismes benthoniques
- Perturbation des réponses immunologiques des poissons
- Réduction de la colonisation et destruction de l'habitat de *polichaetas* et de *amphipodos*

- Production d'une contamination de poissons dans les récifs coralliens.

IMPACTS SOCIAUX

Même si les impacts environnementaux des activités offshore sont bien connus, ce sont les impacts sociaux qui y sont liés qui préoccupent le plus les populations locales.

L'impact social le plus important est la destruction des économies locales accompagnée d'inflation, de la génération d'une situation d'insécurité, de violence et de profonds changements culturels.

Woodside a effectué son Etude d'Impacts Environnementaux sans consulter la population qui sera principalement affectée. Par exemple, les organisations de pêcheurs traditionnels et artisanaux se plaignent du fait que c'était avec eux qu'il eut fallu établir un contact lors des études sismiques afin de connaître leur opinion sur les impacts qu'auront ces activités sur leur calendrier de pêche.

La compagnie a aussi préparé une étude d'impact social (EIS) mais elle n'y aborde les problèmes que depuis le point de vue purement informatif. Selon cette étude, les populations accèderont à l'information pour identifier les soi-disant opportunités face aux risques des activités pétrolières, pour trouver des façons de minimiser ou de corriger les impacts sociaux ainsi que pour analyser la répartition des responsabilités des acteurs. Selon la compagnie, ses pratiques sociales seront basées sur les recommandations de la Banque mondiale et de la CFI (Corporation Financière Internationale). En outre, cette dernière participe financièrement au projet.

L'impact des activités pétrolières sur le peuple de Mauritanie se fait déjà ressentir à ce stade des opérations. Ces activités sont même parvenues à altérer les fêtes religieuses. La Mauritanie est un pays musulman et les jours de congé étaient le jeudi et le vendredi tandis que le samedi et le dimanche étaient des jours

ouvrables. Au mois d'avril de cette année, à cause de l'incompatibilité entre les jours fériés de Mauritanie et les jours de travail des bureaux centraux des compagnies pétrolières, les jours de repos hebdomadaires devinrent le samedi et le dimanche, violant ainsi les droits culturels des peuples de Mauritanie.

Des témoignages des habitants de Nouakchott rendent compte que depuis l'annonce des activités pétrolières, le coût de la vie a été doublé. La présence de gens provenant de pays voisins et aspirant à obtenir des postes de travail a créé des banlieues de misère à côté de la ville, a augmenté la délinquance, la violence, la consommation d'alcool et l'apparition de négoce portant atteinte à la morale des habitants de ce pays, peuple se caractérisant en outre par son caractère pacifique et son harmonieuse convivialité. En cas de fuite, le commerce de poisson de la ville de Nouakchott serait complètement anéanti. D'importants capitaux japonais et européens ont été investis dans une ample infrastructure destinée au commerce du poisson, laquelle serait affectée par les dégâts causés par un désastre pétrolier.



PHOTO 14: Vente de poisson au marché de Nouakchott (Iñigo Azcona)

L'entreprise, en établissant des relations directes avec le gouvernement au début des opérations, essaya de maintenir

ses activités en secret, au moins vis-à-vis de la majorité des habitants de Mauritanie.

Peu d'entre eux connaissent les véritables impacts des activités pétrolières et la majorité vit des fausses illusions offertes par ce type d'entreprise. Au niveau du Parc, il a pu être prouvé que beaucoup de jeunes ne veulent plus pêcher mais préfèrent aller à la capitale pour essayer de trouver du travail auprès des compagnies.

Par ailleurs, la compagnie répondant aux habitudes de ce secteur de s'acquitter de ses devoirs en créant un système insignifiant de participation locale, a élaboré un processus de consultation des parties incluant des dialogues formels et informels lors d'ateliers ou de conversations en vis-à-vis. L'entreprise a aussi financé une visite au Nigeria, organisée par des organisations de conservation de l'environnement et destinée à l'observation des activités pétrolières. Ces ateliers ne permirent pas aux invités de prendre des décisions de façon démocratique, ni de choisir les lieux de visite, etc.. Les organisations ayant une vision plus critique des activités pétrolières ont été marginalisées.

Il est connu que l'entreprise a maintenu des réunions privées avec certaines ONGs européennes et de Mauritanie, ainsi qu'avec le corps diplomatique et le gouvernement, mais pas avec les secteurs devant connaître ces activités en tant que principaux affectés, comme les petites et moyennes entreprises de pêche.

Quant aux habitants du Parc, ils ont été pratiquement ignorés tout au long du processus, l'aire protégée étant considérée comme le domaine des organisations de conservation. Nous avons pu discuter avec quelques habitants du parc qui nous manifestèrent que Woodside parcourait le parc avec des gens de la FIBA en contactant des leaders traditionnels ou des personnes influentes de la communauté afin d'essayer de les convaincre des avantages des activités pétrolières tout en minimisant leurs impacts.

L'EIS inclut certaines perceptions des habitants de Mauritanie et du Sénégal. Elle comprend les inquiétudes et les peurs réelles des impacts qu'auraient les activités pétrolières sur la pêche, la conscience qu'un accident pourrait être catastrophique pour leurs labours, que le tourisme serait affecté et qu'elles entraîneraient de la corruption ainsi que divers impacts économiques et sociaux.

L'alerte pétrolière est forte parmi les pêcheurs de ces deux pays et a même atteint les habitants du Cap-Vert, car un accident dans le gisement de Chinguetti pourrait aussi affecter la mer territoriale de cet Etat.

7 DROITS DE L'HOMME ET MILITARISATION

Avec un prix du pétrole supérieur à 50 US\$ le baril, l'incapacité mondiale d'économiser de l'énergie et l'augmentation de la demande de la Chine et des Etats-Unis, les encouragements pour trouver de nouveaux gisements n'ont jamais été aussi grands. Actuellement, même un petit acteur comme la Mauritanie devient important pour les compagnies qui veulent remplacer leurs réserves pour essayer de congeler les prix. Mais comme c'est le cas en Angola, au Nigeria, en Guinée équatoriale ainsi que dans d'autres nations africaines riches en pétrole, les défenseurs des droits de l'homme de Mauritanie sont préoccupés car ils considèrent que cette ressource n'est pas une bénédiction.

L'intérêt commercial de la Mauritanie chuta en 1991, lorsque son gouvernement soutint l'invasion du Koweït par l'Irak, ainsi qu'à cause de ses disputes frontalières avec le Sénégal. Egalement en août de cette année, un groupe de soldats fut arrêté pour avoir essayé de faire tomber le président Maaouya Si'd Ahmed Ould Taya, un colonel entraîné par l'armée française qui est au pouvoir depuis plus de deux décennies.

Mais actuellement, et malgré ce qui se passa dans le passé, l'intérêt pour les réserves de gaz et de pétrole de la Mauritanie ne cesse pas de croître.

La Mauritanie possède des réserves de gaz naturel dont les estimations préliminaires indiquent qu'elles se situent entre 1000 et 3000 milliards de pieds cubiques. Néanmoins, selon certains analystes, la concurrence de la Libye, de l'Angola, du Nigeria et de l'Egypte pourrait attirer l'attention sur le pétrole au lieu du gaz. Mais la Mauritanie possède un avantage sur les autres pays car l'exportation du gaz pourrait se faire par une route plus courte que celle qui est utilisée pour exporter le gaz du Nigeria vers les Etats-Unis. Tous ces facteurs rendent incertain le futur pétrolier de la Mauritanie.

Le revenu moyen par habitant de la Mauritanie est de 441 US\$ par an et le gouvernement croit que les revenus du pétrole vont pousser l'économie fortement endettée grâce à une augmentation du PIB de 14% et une aide de 40 millions de dollars par an (la Mauritanie reçoit une aide externe de 10 millions par an). Néanmoins, le gouvernement devrait faire une étude à long terme des véritables impacts économiques que pourraient apporter les activités pétrolières versus les bénéfices des activités liées à la pêche, régulées de façon durable. Les activités pétrolières en Mauritanie pourraient durer un maximum de 15 ans – et léguer une série d'impacts environnementaux et sociaux dramatiques – tandis que la pêche pourrait durer des siècles.

En Mauritanie, beaucoup de gens croient que le pétrole n'enrichira que les groupes qui sont depuis toujours au pouvoir, mais ils espèrent néanmoins qu'il permettra aussi d'améliorer l'infrastructure et les routes et qu'il facilitera l'accès à l'électricité et à l'eau potable. Néanmoins, Human Rights Watch croit que l'argent du pétrole ne servira qu'à renforcer le gouvernement, sans que celui-ci ne fasse d'effort pour démocratiser le pays ni ne réalise d'investissement social.

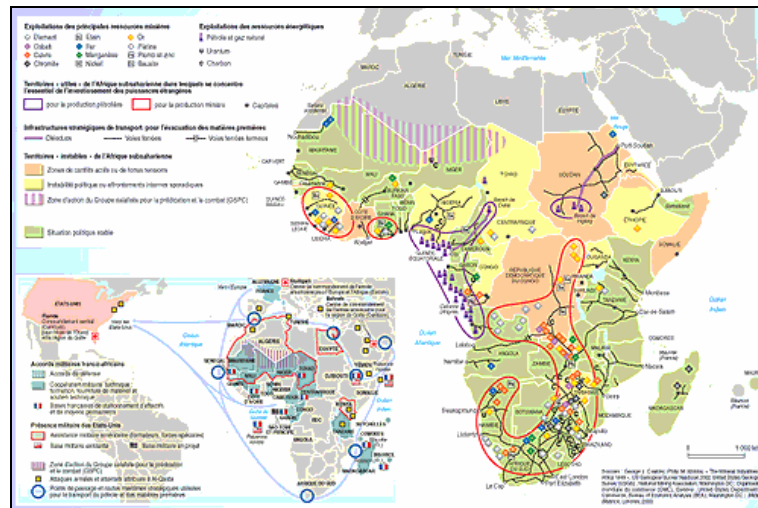
S'il en est ainsi, des conflits se présenteront certainement, comme ceux qui secouèrent l'Angola ou la Guinée équatoriale. On peut aussi s'attendre à un manque de transparence, de responsabilité et de respect des droits de l'homme.

En 2003, la Mauritanie souffrit un coup d'Etat. Les rebelles réclamèrent un Etat plus démocratique, principalement parce que l'actuel gouvernement du colonel à la retraite Maayouya Ould Sid Ahmed Taya était au pouvoir depuis plus de 20 ans. Néanmoins, d'autres estiment que le soi-disant coup d'Etat fut dû à un retournement pro-occidental et aux étroites relations que tissaient le gouvernement de Mauritanie avec les Etats-Unis, ainsi qu'au début des disputes liées à la répartition, entre clans proches du président, des pourboires, faveurs, primes de pouvoir et probables pots-de-vin provenant des tout nouveaux coffres pétroliers.

Au début du mois de juin de l'année en cours, un poste militaire de l'armée mauritanienne fut attaqué et 15 soldats y perdirent la vie. L'attaque fut apparemment revendiquée par le « Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat », d'origine algérienne. Depuis cette attaque, les Etats-Unis ont envoyé 1000 soldats en Mauritanie, car ils supposent que les groupes fondamentalistes sont proches d'Al Qaeda. L'entrée de la Mauritanie dans le groupe des pays pétroliers et la forte présence d'Halliburton, avec l'installation de plus de 4500 personnes dans la capitale Nouakchott, coïncident avec le début de l'escalade de la violence dans le pays.

Tout cela permet aussi d'expliquer le fait qu'un navire de guerre mauritanien, le « Abu Bekr Ben Amer », entrera pour réparations au chantier naval espagnol de Gran Canaria au début de l'année prochaine. Son utilisation sera probablement destinée à la protection du FSPO, le navire pétrolier qui sera ancré au large des côtes de Mauritanie, ainsi qu'à la protection des centaines de travailleurs d'Halliburton et d'autres compagnies de ce pays.

La Mauritanie pourrait être immergée dans une guerre pour les ressources qui sévit déjà ailleurs sur le continent africain.



GRAPHIQUE 11: Carte des conflits en Afrique (Source Le Monde Diplomatique)

8 DETTE ET PETROLE EN MAURITANIE

Selon le Club de Paris, la Mauritanie s'est comportée comme un pays discipliné quant à ses programmes d'ajustement structurel et à ses réformes économiques. Pour cette raison, elle fait dès lors partie des pays HIPC (Initiative pour les pays pauvres fortement endettés) qui furent gratifiés d'une remise d'une partie de leur dette externe envers ces pays créditeurs.

Le communiqué du Club de Paris manifeste que cet Etat africain s'est engagé à implémenter rigoureusement un programme économique qui garantira la croissance durable de son économie et à appliquer des mesures de réduction de la pauvreté avec l'argent qui ne sera pas destiné au paiement de cette partie de la dette externe. Pour la Banque mondiale et le FMI, la Mauritanie est un pays qui a suivi avec dévouement toutes leurs recommandations. La dette envers le Club de Paris fut réduite de 320 à 16 millions de dollars.

De son côté, la Banque Africaine de Développement annonça que la Mauritanie bénéficierait d'une réduction de 80% des services de la dette qu'elle doit annuellement à cette entité bancaire, sans que cela ne produise une réduction réelle du capital. Ce chiffre atteint presque 90 millions de dollars.

L'assistance financière de la BAD pour la réduction de la pauvreté se centrerait autour des secteurs des « ressources humaines, ressources naturelles, infrastructures et réformes macroéconomiques ».

Durant les dernières réunions du G8, ces pays ont décidé de réduire petit à petit la dette de plusieurs pays africains et de quelques pays d'Amérique latine. En outre, ils ont opté pour doubler l'Aide officielle pour le développement (AOD) en la faisant passer de 25 milliards à 50 milliards. Néanmoins, ils ont décidé de façon parallèle de renforcer le contrôle de ces économies au détriment des droits citoyens de ces pays. Leurs programmes d'aide garantissent aussi la poursuite de l'exécution des programmes d'ajustement structurels qui assurent les privatisations et le flux des ressources naturelles vers les pays du Nord, ou dit autrement, leur pillage par les corporations multinationales des Etats-Unis et d'Europe.

D'après les prêcherie du G8, ceci implique la mise en pratique de strictes réformes de libre-échange comme les restrictions budgétaires, la libéralisation financière et commerciale, les privatisations et autres réformes qui assurent « l'élimination des barrières à l'investissement privé, à la fois domestique comme étranger ». Ces mesures économiques causeront de nombreux impacts environnementaux et sociaux, dont le coût sera sans aucun doute plus élevé que la dette annulée par le G8. Selon Jubilee Sud, ces nouveaux accords signés en échange de l'annulation d'une partie de la dette ne se feront pas seulement en échange de l'exploitation de nos ressources naturelles mais ils assureront un retour obligatoire des gains que se soit en termes d'ouverture commerciale ou d'échanges inégaux.

Dans le cas de la Mauritanie, la récente découverte de pétrole au large de ses côtes et son exploitation à partir de février 2006, font craindre une augmentation des primes financières et des impôts, ainsi que la réactivation du processus d'endettement externe, probablement envers ces mêmes pays ayant accordé une remise de dette. C'est-à-dire que le pétrole en Mauritanie

sera le déclencheur d'un nouveau cycle d'inévitable endettement.

L'alternative pour la Mauritanie serait l'annulation inconditionnelle de ses dettes, vue comme une question de justice et d'équité, ainsi que le rejet de ces mesures qui, au lieu d'être charitables, sont un hameçon permettant de perpétuer la domination.

Les impacts sociaux et environnementaux de l'extraction pétrolière en Mauritanie amorceront la création d'une dette écologique et sociale des pays du Nord et de leurs compagnies pétrolières envers le peuple de Mauritanie. En ne considérant que la dette de carbone, si 10 millions de barils sont extraits du gisement Chinguetti et commercialisés vers les pays du Nord, ceux-ci seraient responsables de l'émission vers l'atmosphère d'au moins 44 millions de tonnes de CO₂.

Malgré les impacts que causeront déjà les activités pétrolières en cours, de nouveaux projets sont prévus. Woodside, Premier Oil et Roc Oil ont déjà annoncé le forage, prévu pour juillet 2005, de nouveaux puits exploratoires dans la région PSC A.

La Mauritanie et ses peuples doivent réclamer leur droit souverain à décider de leurs priorités, du destin de leurs ressources naturelles et de leur propre voie de développement.

9 PROPOSITION DE MORATOIRE SUR LES ACTIVITES PETROLIERES EN MAURITANIE

Le moratoire est un instrument juridique utilisé couramment dans le cadre du droit national et international. Il consiste en un laps de temps prudent établi entre l'Etat national et des acteurs non gouvernementaux, locaux ou internationaux, afin d'analyser, d'évaluer ou de dresser un bilan des avantages et désavantages sociaux, économiques ou environnementaux de propositions productives passées, à venir ou en développement.

Cette analyse permet d'assurer la protection de l'environnement, de garantir l'exercice des droits de l'homme ou une redistribution adéquate et juste des richesses. Si le bilan est négatif, elle offre la possibilité réelle d'essayer d'autres voies, c'est-à-dire de chercher en pratique et de façon commune d'autres formes de développement.

Les peuples de Mauritanie pourraient dresser un bilan de ce que signifie un nouveau développement basé sur les activités pétrolières. Les expériences d'autres pays démontrent que ce type de développement mène uniquement à une augmentation de la pauvreté, à la destruction environnementale et aux violations des droits de l'homme, parmi d'autres impacts sociaux, économiques et environnementaux.

Pour ces motifs, d'autres Etats ont décidé de déclarer un moratoire sur la pratique d'activités pétrolières au large de leurs côtes. C'est le cas, par exemple, du Costa Rica qui vit du tourisme et dont les villages de pêcheurs considéraient que les activités pétrolières allaient détruire leur mode de vie et leurs moyens de subsistance. Les peuples de Mauritanie pourraient faire la même chose, tant au niveau du gouvernement qu'à celui des communautés locales, en se basant sur le principe de précaution et sur les nombreux accords internationaux dont ce pays est signataire.

9.1. MORATOIRE ET DETTE

Souvent, les Etats du Sud se voient obligés d'opter pour un modèle exportateur de biens issus du secteur primaire afin de payer les services de la dette externe, pour soutenir un modèle de politique économique dépendante et pour satisfaire la demande croissante du Nord en ressources.

Ce modèle pousse à exporter de plus en plus de ressources, ce qui entraîne une perte de richesses naturelles et la destruction de l'environnement, ainsi que l'abandon d'activités durables

comme le tourisme, la production agricole ou la pêche. En outre, les matières exportées rapportent de moins en moins.

A la fois l'extraction et la consommation des ressources naturelles ainsi que leurs impacts, tout comme les formes de production et l'échange inégal, entre autres facteurs, génèrent une dette écologique du Nord envers le Sud.

Un moratoire sur l'extraction de ressources comme les hydrocarbures fossiles destinés à l'exportation permettrait d'éviter la pollution locale et globale de la planète et obligerait les gouvernements locaux, régionaux (ou nationaux) à renforcer les activités durables et à favoriser la conservation et le développement local.

Un moratoire sur les nouveaux projets d'hydrocarbures contribue à renforcer la critique d'un modèle économique inefficace et injuste, à freiner la destruction des forêts, des zones agricoles, des mers et autres écosystèmes fragiles. Cette proposition contribue en outre à arrêter le pillage et la vente à bon marché des ressources naturelles, ainsi que la pollution et les maladies qu'ils provoquent.

Un moratoire sur les nouveaux projets d'extraction de gaz et de pétrole permettrait d'éviter l'impunité des compagnies et la corruption des gouvernements qui y sont soumis. Finalement, il s'agirait d'une contribution permettant de rompre le cercle vicieux de la dette externe et d'en finir avec les violations systématiques des droits des peuples. Pour que le moratoire soit viable, les peuples doivent exiger une majeure participation citoyenne pour l'usage et la gestion des ressources nationales.

La proposition de moratoire permet aux pays de :

- Se lancer sur une nouvelle voie de développement favorisant la production nationale et la consommation interne.

- Respecter le droit des propriétaires de la terre et de la mer qui ont déclaré qu'ils ne veulent pas que leurs territoires soient sacrifiés.
- Empêcher la pollution et la destruction des forêts.
- Empêcher l'augmentation de l'endettement externe, puisqu'il est commun que les pays qui se convertissent en exportateurs d'hydrocarbures fossiles acquièrent une dette externe majeure. Par exemple, un pays comme l'Equateur multiplia sa dette financière par 20 durant les premières années de sa conversion en pays producteur de pétrole. Cet endettement résulte souvent de l'acquisition de crédits servant à financer l'infrastructure généralement liée aux activités pétrolières.

Le moratoire ouvre aussi une nouvelle voie pour demander le dédommagement de la dette écologique que les pays industrialisés nous doivent pour le pillage de nos ressources, l'échange inégal et les dégâts provoqués.

De façon complémentaire et face aux activités pétrolières ainsi qu'à l'augmentation de l'endettement externe, les peuples organisés du Sud doivent faire un audit de la dette externe et rechercher la relation entre l'endettement et l'extraction de gaz ou de pétrole. Ceci permettra aussi de savoir quelles entreprises ont bénéficié, directement ou indirectement, de la spirale de l'endettement.

9.2. MORATOIRE ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

La viabilité de la déclaration de moratoire sur les nouveaux projets d'extraction le long des côtes mauritaniennes ne se base pas seulement sur l'application du principe de précaution mais aussi sur les caractéristiques des aires protégées de Mauritanie et sur leur importance d'un point de vue écologique au niveau mondial, tout comme économique et social au niveau national.

Les peuples de Mauritanie pourraient demander que soient considérées les opportunités économiques offertes par le tourisme et la recherche dans le Parc national Banc D'Arguin.

Par ailleurs, comme les habitants du PNBA dépendent directement des activités de pêche et de tourisme réalisées le long des côtes, tout accident pourrait signifier la destruction de l'environnement et des économies liées à ces activités.

Les entités qui travaillent pour la conservation et le tourisme en Mauritanie devraient penser à la possibilité de soutenir une proposition de moratoire pour les côtes mauritaniennes et en particulier, sur les activités affectant directement le PNBA et les autres aires protégées du pays.

L'incompatibilité de la conservation, du tourisme et de la pêche avec les activités pétrolières est évidente. Il ne peut pas y avoir de développement de sociétés durables en Mauritanie si se poursuivent les activités pétrolières le long de ses côtes.

Il est important de percevoir cette réalité à long terme. Dans près de 10 ans, les réserves de pétrole des côtes mauritaniennes seront épuisées, ainsi que les bénéfices économiques qu'elles pourraient générer à court terme. Mais les impacts persisteront pour toujours.

La prise de mesures nécessaires à la préservation de la biodiversité des côtes de Mauritanie fera à l'avenir du PNBA un des rares sites au monde où les scientifiques et les touristes pourront observer des centaines d'espèces d'oiseaux ainsi que d'autres espèces animales uniques au monde. De la même façon, si les espèces et les habitats du PNBA sont protégés de façon adéquate, le parc sera une source de revenus à long terme pour les Imraguen et tous les pêcheurs qui vivent de la richesse de la mer en Mauritanie.

9.3 UN APPEL ECO-LOGIQUE POUR LE PARC NATIONAL BANC D'ARGUIN

Une proposition allant encore plus loin que le moratoire peut être faite, joignant les objectifs de la conservation de la biodiversité dans les aires protégées avec ceux liés au ralentissement du changement climatique et à la défense des droits des peuples autochtones.

Selon cette proposition et par le biais de la déclaration de moratoire, le carbone contenu dans les hydrocarbures fossiles serait gardé prisonnier dans le sous-sol des côtes de Mauritanie, respectant ainsi la Convention sur le Changement climatique et autres conventions internationales comme celle sur la Diversité biologique.

Cela consiste, par exemple, à signer des agréments entre pays selon lesquels les pays n'émettant pas plus de CO₂ paieront à ceux qui ont décidé de ne pas placer leur ressources pétrolières sur le marché à l'aide de donations ou de remises de dette externe.

La proposition présente des bénéfices locaux, nationaux et globaux. Elle articule de façon cohérente les objectifs globaux de conservation ; de protection des droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux et collectifs ; l'allègement de la dette externe ainsi que des solutions au changement climatique. De cette façon, on évitera que de nouvelles émissions de CO₂ n'atteignent l'atmosphère grâce au carbone contenu dans les hydrocarbures du sous-sol, ce dont bénéficierait l'humanité entière. Parallèlement, la conservation de la culture Imraguen serait garantie ainsi que celle de la biodiversité d'un patrimoine de l'humanité comme le PNBA.

Un effet indirect serait la réduction des pressions pour le paiement de la dette externe, ce qui libérerait de l'argent du budget national pour les dépenses sociales. Les gouvernements disposeront de nouvelles ressources qu'ils pourront destiner aux

dépenses publiques. Cette proposition s'oppose à celle de remise de dette externe proposée par le G8 et analysée ci-dessus.

Cette proposition n'implique pas une marchandisation de la vie, ni le paiement pour services environnementaux, ni aucun type de droit de propriété ou d'utilisation sur une surface du projet, contrastant en cela avec les propositions qui furent questionnées par les communautés et qui supposaient la perte de droits souverains.

Il existe en plus, au niveau international et provenant de plusieurs fondations et secteurs politiques, la volonté de destiner des fonds permettant de soutenir ce genre d'initiatives, puisqu'il s'agit d'une façon concrète de réduire les gaz à effet de serre et en particulier le CO₂.

10 BIBLIOGRAPHIE

- ADBEL WEDDOUD, O. C., ABDELKADER, O. S. Création et évolution du PNBA, peuplement et identité Imraguen, gouvernance locale. Le PNBA. CONSDEV. Mauritanie, juin 2003.
- ADBEL WEDDOUD, Ould Cheikh. Modes d'accès et de régulation de l'accès aux ressources naturelles renouvelables. Le PNBA. CONSDEV. Mauritanie, octobre 2003.
- BERNARDON, M., MOHAMED VALL, M. Le Mulet en Mauritanie : biologie, écologie, pêche et aménagement. FIBA. PRCM. IUCN.
- BRAVO, Elizabeth, Le pétrole coule, les mers saignent. Oilwatch. 2001
- Lettre envoyée par Techa Beaumont du Mineral Policy Institute au directeur de Woodside Energy, 16 juin 2004.
- COMMUNE DE NOUMGHAR. Wilaya de Dakhlet Nouadhibou. Note de présentation de la Commune de Nouamghar.
- ERM Australie. Projet de Développement de Chinguetti : Étude d'Impact Social. Termes de Référence pour l'Étude. Février 2005.
- ERM Australie. Projet de Développement de Chinguetti : Étude d'Impact Social. Plan de Consultation Publique et d'Information. Mars 2005.
- FIBA. Feuillet informatif sur le projet Cultivant la Diversité – Afrique du Nord.

- GOBIN, Charlotte. Et. Al. Compte-rendu de l'atelier régional « Renforcement des capacités de gestion environnementale de l'exploitation pétrolière ». Nouakchott, mars 2005.
- GOWTHORPE, Philippe. Une visite au Parc national du Banc D'Arguin. Nouakchott, avril 1993. Pp. 193.
- JUBILEE 2000. Through the eye of a needle. The Africa Debt report – a country analysis. Pp. 46.
- KLOFF, S., Van Spanje, T. A review of Woodside's Draft Environmental Impact Statement of the Chinguetti Offshore Oil Development Project in Mauritania. MPI. Janvier 2004.
- MER BLEUE. Compte-rendu de l'atelier régional « Renforcement des capacités de gestion environnementale de l'exploitation pétrolière ». Nouakchott, mars 2005.
- MOHAMED ABDOULLAH, Ould Maloum. Communication sur les mesures d'accompagnement du processus de la reconversion vers une pêche plus durable. Secrétariat Général du Gouvernement. PNBA. Arkeiss, décembre 2004.
- OILWATCH. Bulletins Résistance. www.oilwatch.org.ec
- PNUD. Rapport sur le Développement humain, 2004.
- PRCM. A regional conservation programme. The coastal and marine zone of West Africa. WWF. UICN. FIBA. WETLANDS INT.
- UICN. Brochures sur leurs programmes en Mauritanie
- UICN. KIBAAR. Bulletin d'information du Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest. Nombre 9. Avril 2004.

- UICN. WORLD HERITAGE NOMINATION. Technical evaluation. Nombre 506. Banc D'Arguin National Park. Mauritania
- WOODSIDE. Chinguetti Development Project. Environmental Impact Statements, Final. Janvier, 2005.
- WOODSIDE. Flottant ou non flottant. Critères pour choisir des systèmes flottants de production de pétrole et de gaz en mer. Juillet, 2004.
- WOODSIDE. Et. Al. HALF-YEARLY REPORT. 30 juin 2004
- WOODSIDE. Kiffa 3D marine Seismic Survey, PSC Area A, Mauritania. ENVIRONMENT PLAN. Août 2004. Pp. 71

Sites Web:

- VALDEZ OIL SPILL: Ten Years Later.
<http://arcticcircle.uconn.edu/SEEJ/Alaska/miller2.htm>
- Jubileo Sur. www.jubileesouth.org/sp/
- afrol News. <http://www.afrol.com/countries/mauritania>
- WWF. http://www.panda.org/about_wwf/where_we_work/africa/where/western_africa/mauritania/index.cfm
- UICN. www.iucn.org
- www.lemondediplomatique.org
- FIBA

- Sites Web des compagnies:

Woodside Group (Australie)
 Hardman group (Australie) ex Brimax
 BG Exploration and Production (du groupe British Gas de Grande Bretagne)
 Premier group (Grande Bretagne)
 Sterling Energy (Grande Bretagne) ex Fusion Oil
 Roc Oil group (Australie)
 Dana Petroleum (Grande Bretagne)

11 INDEX DES IMAGES

PHOTOS:

PHOTO 1: Voilier traditionnel du Banc D'Arguin (Iñigo Azcona)	1
PHOTO 2: Oiseaux sur l'île de Tidra (Iñigo Azcona)	9
PHOTO 3: Flamands dans le PNBA (Iñigo Azcona)	9
PHOTO 4: Filles et jeunes femmes de Nouamghar (Iñigo Azcona)	12
PHOTO 5: Femmes Imraguen élaborant une voile (Iñigo Azcona)	13
PHOTO 6: Pêcheurs Imraguen (Iñigo Azcona)	15
PHOTO 7: Désert du Sahara dans le PNBA (Iñigo Azcona)	16
PHOTO 8: Marché au poisson de Nouakchott (Iñigo Azcona)	20
PHOTO 9: Infrastructure administrative du PNBA (Iñigo Azcona)	21
PHOTO 10: Infrastructure touristique du PNBA (Iñigo Azcona)	23
PHOTO 11: Fuite du Prestige - Plage de Laxe – Galicie (http://galeon.hispavista.com)	39
PHOTO 12: Conséquences de la fuite du Prestige (http://galeon.hispavista.com)	40
PHOTO 13: Dauphin échoué sur les plages du PNBA (www.iucn.org)	41
PHOTO 14: Vente de poisson au marché de Nouakchott (Iñigo Azcona)	50
PHOTO 15: Parc National Banc D'Arguin (Iñigo Azcona)	69

GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1: Mauritanie	3
GRAPHIQUE 2 – Carte du PNBA	5
GRAPHIQUE 3: Carte écologique du PNBA	6
GRAPHIQUE 4: Aires protégées de Mauritanie (Source PRCM)	23
GRAPHIQUE 5: Carte des blocs pétroliers du Sénégal (Source Tollow Oil) ..	25
GRAPHIQUE 6: Lots de DANA en Mauritanie (Source page web de Dana)	30
GRAPHIQUE 7: Marchés pour les hydrocarbures de Chinguetti (Source Woodside)	31
GRAPHIQUE 8: Woodside en Afrique (Source www.woodside.com.au)	32
GRAPHIQUE 9: Woodside en Mauritanie (Source www.woodside.com.au)	33
GRAPHIQUE 10: Exemple de FPSO (Source Woodside)	34
GRAPHIQUE 11: Carte des conflits en Afrique (Source Le Monde Diplomatique)	55

TABLEAUX

TABLEAU 1 : les activités pétrolières en Mauritanie	30
TABLEAU 2: Impacts des activités pétrolières selon l'EIA de WOODSIDE	35
TABLEAU 3: Effets des activités sismiques	42
TABLEAU 4: Indicateurs sociaux de Mauritanie	72

12 ANNEXES

- a. Tableau des activités pétrolières en Mauritanie
- b. Indicateurs sociaux de Mauritanie
- c. Accords signés ou ratifiés par la Mauritanie



PHOTO 15: Parc National Banc D'Arguin (Iñigo Azcona)

COMPAGNIES	PSC* - A			PSC - B		PSC - C				
	Bloc 5	Bloc 4	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 6	Bloc 7	Bloc 8
	Eaux superficielles	Eaux superficielles (Gisement Chinguetti-Banda, Puits MTO 3)	(Puits MTO 1 et 2 et Loup de Mer)	Eaux profondes (Gisement Chinguetti, Tiof, Tevet et Puits Capitaine 1, Merou 1, Courbine 1)	Eaux profondes	(Puits Autruche 1)	Puits Dorade 1	(Puits Thon, OCT 2 y OCT 1B)	Pélican 1	
Woodside Group (Australie) acheta à AGIP Mauritanie (aujourd'hui WEL)	Investisseur	Opérateur	Investisseur	Opérateur	Investisseur		Opérateur	Opérateur	Investisseur	
Hardman group (Australie) ex Brimax	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur
BG Exploration and Production (du groupe British Gas de Grande-Bretagne)	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur					
Premier group (Grande-Bretagne)				Investisseur	Investisseur					
Sterling Energy (antérieurement Fusion Oil) (Grande-Bretagne)	Investisseur		Investisseur							
Roc Oil group (Australie)	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur	Investisseur
Dana Petroleum (Grande-Bretagne)						Opérateur			Investisseur	Investisseur
Energy Africa						Investisseur	Investisseur			

(sous-traitant de Tullow Oil - Grande- Bretagne) Petronas Carigali			Investisseur
---	--	--	--------------

ANNEXE B

TABLEAU 4: INDICATEURS SOCIAUX DE MAURITANIE

Population totale (en milliers)	2.830	
Densité démographique (pers./Km ²)	2.6	
IDH (de 177)	152	
Espérance de vie (ans)	52	
Taux d'alphabétisation des adultes (% ≥ 15 ans)	Total	41
	Femmes	31
	Hommes	52
Taux d'inscription dans des écoles, collèges et universités (%)	44	
% de la population vivant avec moins de 2 US\$ par jour	68,7%	
Coefficient de Gini (de 0 à 100, 100 étant le plus inégal)	37	
Dépenses destinées à la santé	2,6 % du PIB	
Dépenses destinées à l'éducation	3,6 % du PIB	
ECOSYSTEMES NATURELS et BIODIVERSITE⁴		
Côtes (Km.)	1.268	
% de la population vivant sur 100 Km de côtes	44	
Nombre total d'aires protégées littorales	5	
Zones humides d'importance mondiale (Km ²) (# 2)	12.156	
Nombre d'espèces de mammifères	61	
Nombre d'espèces de mammifères menacés	10	
Nombre d'espèces d'oiseaux	172	
Nombre d'espèces de reptiles		
Nombre d'espèces de plantes de mangrove	3	
Nombre d'espèces de plantes des prés marins	1	
Nombre d'espèces de plantes supérieures	1.100	
Nombre d'espèces de poissons	117	

⁴ www.earthtrends.wri.org

INDICATEURS DE PECHE	
Pêche moyenne annuelle (en tonnes)	Poissons 33.076
	Mollusques et Crustacés 24.055
Consommation par personne de produits de la pêche (Kg/pers.)	9
Exportations annuelles de produits de la pêche (en milliers de US\$)	73.736
Importations annuelles de produits de la pêche (en milliers de US\$)	661
Emplois directs dans le secteur de la pêche (année 2000)	7.944
ENERGIE ET EMISSIONS DE CO2	
Emissions totales en 1999 (milliers de tonnes de CO2)	2.916
Emissions par tête de CO2 (en milliers de tonnes de CO2)	1.1
FINANCES PUBLIQUES	
PIB par tête (en US\$)	2.220
PIB en 2002 (en millions de US\$)	6.282
Dettes externes en 2000 (en millions de dollars)	2.462
Service de la dette par rapport aux exportations	22%
Service de la dette par rapport au PIB	6,6 %

ANNEXE C

Liste des accords internationaux dont fait partie la Mauritanie

- 1 Agreement establishing the African Development Bank (Khartoum, 1963)
- 2 Agreement for the Establishment for Arab Centre for the Studies of Dry and Barren Land (Strasbourg, 1968)
- 3 Agreement for the Establishment of a Commission for Controlling the Desert Locust in North-West Africa (Rome, 1970)
- 4 Agreement of the International Bank for Reconstruction and Development (Bretton Woods, 1944)
- 5 Agreement of the International Monetary Fund (Bretton Woods, 1944)
- 6 Agreement relating to the Implementation of Part XI of the United Nations Convention on the Law of the Sea of 10 December 1982 (New York, 1994)
- 7 Articles of Agreement of the International Development Association (Washington, 1960)
- 8 Articles of Association for the establishment of an Economic Community of West Africa (Accra, 1967)
- 9 Charter of the Organization of African Unity (Addis Ababa, 1963)
- 10 Charter of the United Nations (San Francisco, 1945)
- 11 Constitution of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (Quebec, 1945)
- 12 Constitution of the International Labour Organisation (Versailles, 1919)
- 13 Constitution of the United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (London, 1945)
- 14 Constitution of the United Nations Industrial Development Organization (Vienna, 1979)
- 15 Constitution of the World Health Organization (New York, 1946)
- 16 Convention for the Protection of the World Cultural and Natural Heritage (Paris, 1972)
- 17 Convention establishing a Permanent Inter-State Drought Control Committee for the Sahel (Ouagadougou, 1973)
- 18 Convention for the Protection of the Ozone Layer (Vienna, 1985)
- 19 Convention of the World Meteorological Organization (Washington, 1947)
- 20 Convention on Biological Diversity (Rio de Janeiro, 1992)
- 21 Convention on International Civil Aviation Annex 16 - Aircraft Noise (Chicago, 1944)
- 22 Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (Washington, 1973)
- 23 Convention on Wetlands of International Importance especially as Waterfowl Habitat (Ramsar, 1971)
- 24 Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals (Bonn, 1979)

- 25 Convention on the Control of Transboundary Movements of Hazardous Wastes and their Disposal (Basel, 1989)
- 26 Convention on the International Maritime Organization (Geneva, 1948)
- 27 Convention on the International Regulations for Preventing Collisions at Sea (London, 1972)
- 28 Convention on the Prohibition of the Development Prod. and their Destruction (Paris, 1993)
- 29 General Agreement on Tariffs and Trade (Geneva, 1947)
- 30 International Agreement for the Creation of an International Office for dealing with Contagious Diseases of Animals at Paris (Paris, 1924)
- 31 International Convention for the Prevention of Pollution from Ships (MARPOL) - Annex IV (Optional): Sewage (London, 1978)
- 32 International Convention for the Prevention of Pollution from Ships (MARPOL) - Annex V (Optional) = Garbage (London, 1973)
- 33 International Convention for the Prevention of Pollution from Ships Hazardous substances carried in packaged form (London, 1978)
- 34 International Convention for the Safety of Life at Sea (London, 1960)
- 35 International Convention for the Safety of Life at Sea (SOLAS) (London, 1974)
- 36 International Convention on Certain Rules concerning Civil Jurisdiction in Matters of Collision (Brussels, 1952)
- 37 International Convention on Civil Liability for Oil Pollution Damage (Brussels, 1969)
- 38 International Convention on Standards of Training Certification and Watchkeeping for Seafarers (London, 1978)
- 39 International Convention relating to Intervention on the High Seas in Cases of Oil Pollution Casualties (Brussels, 1969)
- 40 International Convention to Combat Desertification in those Countries Experiencing Serious Drought and or Desertification (Paris, 1994)
- 41 Protocol Additional to the Geneva Conventions of 12 August 1949 and relating to the Protection of Victims of International Armed Conflicts (Protocol I) (Bern, 1977)
- 42 Protocol Additional to the Geneva Conventions relating to the Protection of Victims of Non-International Armed Conflicts (Protocol II) (Bern, 1977)
- 43 Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer (Montreal, 1987)
- 44 Protocol relating to Intervention on the High Seas in Cases of Pollution Substances other than Oil (London, 1973)
- 45 Protocol relating to the International Convention for the Safety of Life at Sea (SOLAS Protection) (London, 1978)
- 46 Protocol to amend the Convention on Wetlands of International Importance especially as Waterfowl Habitat (Paris, 1982)

- 47 Protocol to the International Convention on Civil Liability for Oil Pollution Damage (London, 1976)
- 48 The African Nuclear-Weapon-Free Zone Treaty (Cairo, 1996)
- 49 Treaty Banning Nuclear Weapon Tests in the Atmosphere Outer Space and under Water (Washington, 1963)
- 50 Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (Washington, 1968)
- 51 United Nations Convention on the Law of the Sea (Montego Bay, 1982)
- 52 United Nations Framework Convention on Climate Change (New York, 1992)

Liste des accords dont la Mauritanie est signataire

- 1 African Convention on the Conservation of Nature and Natural Resources (Algiers, 1968)
- 2 Agreement for the Establishment of the Near East Plant Protection Organization (Rabat, 1993)
- 3 Agreement for the Implementation of the Provisions of the United Nations Convention on the Law of the Sea relating to the Conservation and Management of Straddling Fish Stocks and Highly Migratory Fish Stocks (New York, 1995)
- 4 Comprehensive Nuclear Test - Ban Treaty (New York, 1996)
- 5 Convention for Co-operation in the Protection and Development of the Marine and Coastal Environment of the West and Central African Region (Abidjan, 1981)
- 6 Convention on fisheries cooperation among African States bordering the Atlantic Ocean (Dakar, 1991)
- 7 Convention on the Prohibition of the Use Production and Transfer of Anti- Personnel Mines and on their Destruction (Oslo, 1997)
- 8 Fourth ACP-EEC Convention (Lome, 1989)
- 9 Protocol concerning Co-operation in combating Pollution in cases of Emergency (Abidjan, 1981)
- 10 Statutes of the International Centre for Genetic Engineering and Biotechnology (Madrid, 1983)
- 11 Third ACP-EEC Convention (Lome, 1984)
- 12 Treaty Establishing the African Economic Community (Abuja (Nigeria), 1991)

NOTE: La Mauritanie n'a signé si la Convention 169 de la OIT, ni le Protocole de Kyoto